



UFR
LETTRES
LANGUES
SCIENCES
HUMAINES

Rentrée 2020-2021

Licence

2e et 3e année

Histoire



#univorleans

Mot du directeur

Au nom de l'ensemble des personnels enseignants et administratifs, nous vous souhaitons la bienvenue à l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines.

A l'université, vous trouverez des conditions de travail et de vie sensiblement différentes de celles que vous avez rencontrées jusqu'alors : moins d'heures de cours, organisation semestrielle, pédagogie adaptée à l'enseignement universitaire : CM, TD, projets tutorés ... (l'assiduité aux cours est obligatoire), acquisition de crédits européens (ECTS)... Votre capacité à être autonome sera sollicitée pour fournir en dehors des cours un effort individuel indispensable à la réussite.

Il n'est pas toujours facile de choisir dès le début son parcours universitaire. C'est pour répondre à cette difficulté qu'un système de passerelles a été mis en place entre certaines licences (par exemple LLCER et LEA, histoire et géographie). Ce dispositif vous permettra de changer d'orientation pendant les deux premières années.

Par ailleurs, tout au long de la licence, par le jeu des options et des parcours, vous pourrez peu à peu vous orienter vers le métier qui vous attire. Vous pourrez encore choisir une UEOI (Unité d'Enseignement d'Ouverture Intégrée) vous permettant de satisfaire votre curiosité ou de compléter votre formation. Après la licence en trois ans, il vous sera possible de vous engager dans un master en deux ans. L'offre de nos masters est aujourd'hui assez riche pour répondre à l'attente de la plupart de nos étudiants. Enfin, le doctorat vous permettra de vous préparer plus spécifiquement aux métiers de la recherche.

Notre université est ouverte sur le monde. Vous côtoierez dans vos cours des étudiant-e-s d'autres pays, tout comme vous pourrez aller étudier à l'étranger un semestre, une année, voire deux, tout en bénéficiant d'une aide matérielle. Nous vous encourageons vivement à tenter cette expérience très enrichissante.

Notre université est aussi un lieu de vie où, à travers la pratique d'un sport, un engagement syndical ou associatif, la participation à diverses activités (sorties, voyages, expositions, concerts, théâtre...), vous pourrez compléter votre épanouissement personnel.

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, une excellente année universitaire.

La Direction de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines

Licence Histoire

LICENCE 1

Semestre 1

Tronc Commun

Histoire
Lettres

Ou

Histoire
Géographie*

Ou

Histoire
Droit

Majeure

Histoire *

ou

Majeure

Lettres

ou

Majeure

Géographie

Mineure

Lettres
ou
Géographie
ou
Droit

Mineure

Histoire

Mineure

Histoire

Semestre 2

LICENCE 2 & LICENCE 3

Semestres 3 à 6

Histoire – Droit
(uniquement pour les
étudiants en majeure
Histoire et mineure Droit)

ou

Patrimoine et Culture

ou

Métiers de l'Enseignement,
de l'Éducation et de la
Formation (MEEF)

Ré-orientation possible en
fin de semestre 1

* A Châteauroux, seule la
majeure Histoire et la
mineure Géographie sont

L'Université d'Orléans est entrée dans l'Espace Européen de Formation. Depuis la rentrée universitaire 2004 - 2005, l'Université d'Orléans applique le schéma européen d'organisation des études, le L.M.D.

Cette nouvelle organisation permet à l'étudiant de :

- Construire son parcours de formation et son projet professionnel en bénéficiant de l'accompagnement et des conseils de **son enseignant référent**
- Choisir son parcours de formation parmi **une offre de spécialités élargie** aux différents domaines de formation
- Bénéficier **d'échanges européens** et d'une **reconnaissance des diplômes au niveau international**

I - L'architecture du nouveau système :

Comme la plupart des Universités françaises et européennes, l'Université d'Orléans délivre trois diplômes et grades universitaires :

- La Licence (BAC+3)
- Le Master (BAC+5)
- Le Doctorat (BAC+8)

1. La Licence :

La durée des études est de **6 semestres** qui correspondent chacun à **30 crédits** soit au total **180 crédits** (ECTS : European Credit Transfer System).

2. La Licence professionnelle :

Il s'agit d'une troisième année de licence (**60 crédits = 2 semestres**) permettant, après validation de **120 crédits** dans un autre parcours, d'acquérir des compétences en vue d'une insertion professionnelle.

3. Le Master :

La durée des études est de **4 semestres**, ce qui équivaut à **120 crédits**. L'obtention de la Licence est nécessaire pour pouvoir s'inscrire en Master.

Le Master (M1 et M2) sanctionne des parcours comportant soit une voie à finalité professionnelle délivrant un **Master Professionnel**, soit une voie à finalité recherche délivrant un **Master Recherche**.

4. Le Doctorat :

Après le Master Recherche, il s'agit du **diplôme le plus élevé du LMD** (Bac + 8). Il est délivré à l'issue d'une soutenance de thèse.

II - Caractéristiques du LMD :

- Chaque semestre est constitué de plusieurs **Unités d'Enseignements (UE)**. A chaque UE est affectée une valeur en crédits. Les crédits sont attribués lorsque l'UE est validée.
- Les crédits ainsi obtenus sont **transférables** dans toute autre université en France et en Europe et **capitalisables**, c'est-à-dire définitivement acquis quelle que soit la durée du parcours de l'étudiant.
- L'étudiant construit son parcours en fonction de son **projet professionnel**. Il peut le modifier ou le faire évoluer par le choix d'options, de spécialisations, de passerelles qui lui sont proposées. L'étudiant pourra bénéficier, en cours de cursus, d'un seul bilan global lui permettant d'arrêter ses études, de se présenter à des concours. Le bilan n'aura de valeur qu'à usage externe. Il ne pourra être pris en compte dans le cadre de la progression des études. Pour l'accompagner, un **enseignant référent** l'informe et le conseille.

Chaque parcours est animé par une équipe pédagogique encadrée par un directeur des études.

Le supplément au diplôme

Une annexe descriptive au diplôme est délivrée à tout étudiant diplômé. Elle est destinée à assurer la lisibilité des connaissances et aptitudes acquises au cours de la formation.

Diplômes de DEUG et de Maîtrise

Est conservée la possibilité de délivrer, à la demande de l'étudiant, le DEUG (correspondant aux 120 crédits des deux premières années de Licence) et la Maîtrise (après obtention des 60 crédits des semestres 1 et 2 de Master).

La compensation

Pour chaque semestre, si la note globale moyenne est supérieure ou égale à 10/20, le semestre est validé et l'étudiant obtient 30 crédits.

En Licence, une compensation par année s'organise également entre deux semestres immédiatement consécutifs d'une même année universitaire (soit S1 avec S2 ; S3 avec S4 ; S5 avec S6).

En Master, il n'y a pas de compensation par année, ni sous quelque forme que ce soit entre la note de stage ou de mémoire et les notes des autres unités d'enseignement.

Deuxième session

L'étudiant ajourné à un semestre se voit proposer une session de rattrapage pour tous les enseignements dans lesquels il a obtenu une note inférieure à 10/20 pendant ce semestre.

En Licence, l'étudiant conserve la meilleure des notes obtenues entre la première session et la session de rattrapage, pour une même année. Cette règle s'applique uniquement aux étudiants présents aux deux sessions.



1. Relevés de notes sont disponibles à l'accueil de la scolarité dans le hall, après la session des semestres pairs (juin) et la seconde session (juillet).

2. Attestations de réussite : En l'attente de la disponibilité des diplômes et sur simple demande à l'accueil de la scolarité.

* Si l'étudiant ne peut se déplacer, il peut donner procuration à un tiers (document manuscrit portant le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance de la personne qui reçoit procuration accompagné d'une photocopie de la carte d'identité) ou faire une demande d'envoi postal en fournissant une enveloppe timbrée au tarif en vigueur.

3. Diplômes :

Licence : Disponibles au plus tôt dans les six mois après proclamation des résultats à l'accueil de la scolarité.

Master : Remis lors de la cérémonie de remise de diplômes de l'année suivante en juin.

Si l'étudiant est dans l'impossibilité de se déplacer, il peut faire une demande par lettre en joignant timbres exclusivement pour envoi en recommandé avec AR.

En cas de procuration, la remise est tolérée, au niveau de la composante, à condition que soient gardés avec la liste des diplômés :

- * une procuration signée de l'intéressé
- * une copie de la pièce d'identité du destinataire du courrier
- * une copie de la pièce d'identité de celui qui détient la procuration

ATTENTION :

Des certificats de scolarité vous sont délivrés lors de votre inscription administrative.

Il vous appartient d'en faire des copies.

Aucun duplicata ne sera établi.

Pour se présenter à une épreuve quelconque, l'étudiant doit avoir accompli une double formalité administrative :

1. Une **Inscription ADMINISTRATIVE** matérialisée par l'obtention de la carte d'étudiant
2. Une **Inscription PEDAGOGIQUE** pour le choix des options, parcours et régimes d'études

Le Régime d'Études : Normal ou Spécial ?

Régime Normal d'Études

Sauf situation particulière, tous les étudiants sont inscrits en Régime Normal d'Études. Ce régime oblige les étudiants à être assidus à tous les cours de TD. Ils passent les examens de contrôle continu et les examens de fin de semestre.

Régime Spécial d'Études

Il est exclusivement réservé aux :

- * étudiants salariés (justifier d'un contrat de travail)
- * étudiants en double cursus (justifier la double inscription)
- * étudiants ayant une activité de nature universitaire
- * étudiants chargés de famille (joindre la copie du livret de famille)
- * étudiants handicapés
- * étudiants sportifs de haut niveau

L'étudiant qui relève de l'un de ces cas choisit le Contrôle Terminal (CT) pour une ou plusieurs UE dans leur totalité, *aucun panachage ne peut être pratiqué au sein d'une UE*. Pour chaque UE en Contrôle Terminal, l'étudiant n'est pas soumis à l'obligation d'assiduité en cours de TD. Il passe une épreuve unique à la fin du semestre.

Pour s'inscrire en RSE, l'étudiant doit remplir un formulaire disponible à l'accueil de la scolarité et fournir un justificatif.

NOTEZ BIEN : Il vous est possible de modifier votre inscription pédagogique jusqu'à un mois après le début des cours (régime, options (SAUF UE Libre)), au-delà, votre inscription est considérée comme validée.

L'attribution du RSE n'est plus révoquée en cours de semestre et engage l'étudiant à s'y conformer.

Quand faire votre inscription pédagogique ?

Les inscriptions pédagogiques se déroulent à l'issue de l'inscription administrative.

Pour se présenter à une épreuve quelconque, l'étudiant doit avoir accompli une double formalité administrative.

A DÉFAUT :

Vous ne serez inscrit dans :
AUCUN COURS DE LANGUES
AUCUN GROUPE DE TD
AUCUNE OPTION

+

**Vous ne serez pas autorisé à composer lors des examens
et vous ne pourrez obtenir AUCUN DIPLOME.**



(source : <http://www2.cegep-fxg.qc.ca/biblio/plagiat.htm>)

Organisation des examens et devoirs en classe

Par souci d'équité, tous les étudiants devront respecter les quelques règles suivantes :

- Les étudiants devront s'installer à leur table avec uniquement de quoi écrire (stylos et feuilles si elles ne sont pas fournies) et les éventuels documents autorisés.
 - Une place doit être laissée libre entre chaque étudiant dans la mesure de la capacité de la salle. L'étudiant devra immédiatement prendre la place désignée par le surveillant si celui-ci le lui demande.
 - Les sacs seront laissés à l'entrée de la salle. Les téléphones portables seront éteints à l'intérieur des sacs. Il est demandé à l'étudiant de venir avec une montre.
 - Lors des examens, les sorties ne pourront avoir lieu qu'une heure après le début de l'épreuve écrite. Elles seront soumises à l'autorisation du surveillant qui notera le nom et l'heure, devront rester exceptionnelles et ponctuelles et seront effectuées sans sacs ni manteaux.
- Tout étudiant contrevenant à ces règles sera soumis aux sanctions prévues par l'université.

Cas de fraude :

Sont assimilables à une tentative de fraude et passibles de la section disciplinaire du Conseil d'Administration de l'université :

1 Les sanctions peuvent aller jusqu'à l'interdiction de se présenter à tout examen ou jusqu'à 5 ans d'exclusion.

★ Pendant les examens et les devoirs en classe

- L'introduction, dans la salle d'examen, d'informations non expressément autorisées et ce quel que soit le support utilisé (papier, mémoire d'ordinateur, de calculatrice, de téléphone portable...);
- La communication durant l'épreuve avec un autre candidat ou toute personne extérieure, dans et en dehors de la salle d'examen, quel que soit le moyen de communication utilisé (téléphones portables, messagerie, ...);
- La substitution de personne;
- Le fait de copier sur un autre étudiant.

★ Pour les travaux à la maison : le plagiat

L'université est confrontée à une forte croissance des problèmes de plagiat. Afin d'éviter de lourdes sanctions pouvant aller jusqu'à l'interdiction de se présenter à tout examen ou concours pour une période allant jusqu'à 5 ans, les étudiants sont invités à prendre connaissance des informations suivantes.

Qu'est-ce que le plagiat ?

Un étudiant est responsable d'un plagiat quand il s'approprie tout ou partie du travail d'une autre personne (étudiant, chercheur, écrivain, journaliste, etc.). Cela concerne les textes, images, graphiques, statistiques, etc. provenant d'un travail universitaire, d'une publication ou d'un site internet. C'est un délit quand il y a appropriation du travail dans son intégralité ou quand il s'agit d'extraits sans que les références sur la source et l'auteur ne soient très clairement mentionnées.

Comment citer un travail ou un extrait ?

Bien sûr il est très fréquent de s'appuyer, dans le cadre de travaux universitaires, sur des travaux antérieurs, c'est une démarche au cœur de la pratique scientifique. Pour cela il convient de respecter des règles de citation

Règle 1 :

Si vous utilisez les mots, les données, etc. de quelqu'un d'autre, mettez ce que vous citez entre guillemets et fournissez la référence complète (notamment : nom de l'auteur, titre de l'ouvrage, ou titre de l'étude ou du site, date, éditeurs le cas échéant). La forme de la référence peut être différente selon les disciplines et selon les enseignants.

Règle 2 :

Si vous empruntez les idées originales de quelqu'un d'autre, donnez la référence complète.

2 Ces règles et ces exemples sont extraits de la brochure préparée par la Faculté des arts et Faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa, édition août 2010 (première édition 1999), www.uOttawa.ca/plagiat.pdf

Exemples

Vous voulez vous servir du texte suivant :

« Bien qu'elles représentent partout plus de la moitié de la population, les femmes comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. Depuis quelques décennies, les femmes sont de plus en plus nombreuses à embrasser des professions traditionnellement réservées aux hommes; pourtant, l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes. »*

* Brodie, Janine avec le concours de Célia Chandler, « Les femmes et le processus électoral au Canada » in K. Megyery, *Les femmes et la politique canadienne*, Toronto, Dundern Press, 1991, 3-4.

CE QUI EST INACCEPTABLE

Vous avez écrit

Même si les femmes représentent partout plus de la moitié de la population, elles comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. Depuis quelques décennies, les femmes sont de plus en plus nombreuses à embrasser des professions traditionnellement réservées aux hommes; pourtant, l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes.

• L'extrait a simplement été recopié, sans guillemets ni indication de source.

Même si les femmes constituent plus de 50% de la population, il est rare qu'elles possèdent des postes élevés dans le domaine de la politique. En fait, la domination des hommes peut être plus facilement aperçue dans le domaine électoral. Cependant, même si, depuis quelques dizaines d'années, les femmes occupent de plus en plus de postes qui étaient dominés par les hommes, il demeure qu'il est très difficile pour les femmes canadiennes d'accéder à des postes législatifs.

• Les mots sont changés, mais les idées sont empruntées, et il n'y a aucune référence. (On ne peut pas simplement remplacer les mots d'un autre par des synonymes).

Même si les femmes représentent plus de 50% de la population, elles **comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique**. En fait, c'est dans le domaine électoral que la domination des hommes se fait davantage sentir. Cependant, même si depuis quelques dizaines d'années, les femmes occupent de plus en plus de postes traditionnellement réservés aux hommes, **l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible** pour la plupart des Canadiennes (Brodie, 1991 : 3).

• Même si l'auteur, son œuvre et les pages sont indiqués, les mots en gras sont ceux de l'auteur et ils ne sont pas placés entre guillemets.

CE QUI EST ACCEPTABLE

Vous avez écrit

Acceptable parce que :

Selon Brodie, « [B]ien qu'elles représentent partout plus de la moitié de la population, les femmes comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. » (1991 : 3)

• L'extrait est placé entre guillemets, et la source est citée.

• La présentation des références varie selon les disciplines. Consultez vos professeurs.

Comme le rappelle Brodie (1991 : 3), de plus en plus de femmes occupent des postes dominés par les hommes et « l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes ».

• Vous avez brièvement exprimé en vos propres termes l'essentiel de ce que l'auteur dit en deux phrases.

• Vous avez placé entre guillemets ce que vous avez emprunté textuellement à l'auteur.

Afin de faire progresser les étudiants, les enseignants du département d'Histoire valoriseront/pénaliseront la qualité d'expression dans les copies (dans le cadre du CC comme du CT).



SEMAINE DE PRE-RENTREE

Présence obligatoire pour les étudiants de L1 du lundi 31 août au samedi 5 septembre 2020

RENTREE UNIVERSITAIRE / DEBUT DES COURS *

Lundi 7 septembre 2020

PREMIER SEMESTRE

Du lundi 7 septembre au samedi 19 décembre 2020

Congés d'automne : du lundi 26 octobre au dimanche 1^{er} novembre 2020

Congés d'hiver : du lundi 21 décembre 2020 au dimanche 3 janvier 2021

Examens du premier semestre

Du lundi 7 au vendredi 18 décembre 2020 et du lundi 4 au samedi 9 janvier 2021

SECOND SEMESTRE

Du lundi 11 janvier au samedi 17 avril 2021

Congés d'hiver : du lundi 1^{er} au dimanche 7 mars 2021

Congés de printemps : du lundi 26 avril au dimanche 2 mai 2021

Examens du second semestre

Du lundi 19 au samedi 24 avril, puis du lundi 3 au vendredi 7 mai et du lundi 10 au mercredi 12 mai

Examens–2^{ème} session

Du lundi 7 au vendredi 25 juin 2021

* Attention certains cours en master commencent dès le 31 août – les cours de japonais en portail 4 également : vous devez consulter votre emploi du temps via votre <http://ent.univ-orleans.fr/render.userLayoutRootNode.uP>

Code l'UE	Nom de l'UE	COEFF/ECTS	CM	TD
Licence 2e année				
SEMESTRE 3				
LLA3E10	Histoire ancienne : fondements institutionnels et socioculturels	6	24	24
LLA3I10	Informatique et bureautique	2	12	12
	UEOI au choix ou Grec ancien	2	15	
	LANSAD au choix :	2		18
LLA3ALL	Allemand			
LLA3ANG	Anglais			
LLA3ESP	Espagnol			
	<i>Parcours MEEF</i>			
LLA3E4B	Atelier d'histoire médiévale	3	18	
LLA3D4A	Les agricultures mondiales	2	15	
LLA3D1A	Géographie urbaine	2	15	
LLA3MF1	Connaissance des institutions éducatives	3	6	14
LLA3E20	Histoire moderne : fondements institutionnels et politiques	6	24	24
LLA3E30	Latin	2	20	20
	<i>Parcours Patrimoine et Culture</i>			
	Littérature et politique	3		18

LLA3E4B	Atelier d'histoire contemporaine	3	18	
LLA3E6A	Archéologie et épigraphie anciennes	2		16
LLA3E6B	Musée et étude d'oeuvres	2		12
LLA3E20	Histoire moderne : fondements institutionnels et politiques	6	24	24
LLA3E30	Latin	2	20	20

Parcours Histoire-Droit

LLA3E4B	Atelier d'histoire médiévale	3	18	
LLA3E20	Histoire moderne : fondements institutionnels et politiques	3	24	
	Droit de la responsabilité civile	5	36	15
	Droit administratif	5	36	15

Enseignement au choix :

		4		
LLA3DH1A	Communication et médias		24	
	Institutions européennes		30	

SEMESTRE 4

LLA4E30	Histoire des religions	3	24	
	UEOI au choix ou Grec ancien	2	15	

	LANSAD au choix :	2		18
LLA4ALL	Allemand			
LLA4ANG	Anglais			
LLA4ESP	Espagnol			

Parcours MEEF

LLA4E10	Histoire médiévale : fondements socioculturels de l'Occident médiéval	5	24	24
LLA4E20	Histoire contemporaine : fondements politiques et sociaux	5	24	24

LLA4E40	Epistémologie et Historiographie	3	24	
LLA4E8A	Initiation à l'histoire économique et sociale	3	8	12
LLA4E8B	Initiation à la numismatique ancienne	3	8	12
LLA4D1A	Les campagnes dans le monde	2	15	
LLA2D3A	Populations : dynamiques et enjeux	2	15	
LLA4MF2	Stage d'observation en milieu scolaire	3		12

Parcours Patrimoine et Culture

LLA4E10	Histoire médiévale : fondements socioculturels de l'Occident médiéval	5	24	24
LLA4E20	Histoire contemporaine : fondements politiques et sociaux	5	24	24
LLA4E40	Epistémologie et Historiographie	3	24	
LLA4E8B	Initiation à la numismatique ancienne	3	8	12
LLA4E6A	Histoire de l'écrit	3	18	8
LLA4E6B	Initiation à la paléographie	2		16
LLA4G30	Littérature et arts	2	18	

Parcours Histoire-Droit

LLA4E10	Histoire médiévale : fondements socioculturels de l'Occident médiéval	6	24	24
LLA4E20	Histoire contemporaine : fondements politiques et sociaux	6	24	24
	Histoire des idées politiques	3	30	
LLA4DH10	Géopolitique de l'Europe	2	15	

2 Enseignement au choix :		3	8	12
DLA4DG1	Droit administratif	4	36	15
DLA4DG10	Droit du contrat	4	36	15

SEMESTRE 5

LLA5E10	Histoire du monde méditerranéen antique	6	24	24
LLA5E20	Histoire sociale et culturelle de l'Europe moderne	6	24	24
	LANSAD au choix :	2		18
LLA5ALL	Allemand			
LLA5ANG	Anglais			
LLA5ESP	Espagnol			

Parcours MEEF

Les outils de l'historien (2 enseignements au choix)		3+3		24
LLA5E3A	Paléographie et diplomatique médiévales et modernes			
LLA5E3B	Iconographie médiévale			
LLA5E3C	Latin			
LLA5E5A	Comment on écrit l'Histoire	2	22	
LLA5D2A	Géographie des risques naturels	2	15	
LLA5E4A	Atelier d'histoire contemporaine	3	20	
LLA5MF1	Psychologie et sociologie pour l'enseignement	3		22

Parcours Patrimoine et Culture

Les outils de l'historien (2 enseignements au choix)		3+3		24
LLA5E3A	Paléographie et diplomatique médiévales et modernes			
LLA5E3B	Iconographie médiévale			
LLA5E3C	Latin			

LLA5E4B	Atelier d'histoire médiévale	3	20	
---------	------------------------------	---	----	--

LLA5E6B	Histoire et patrimoine : le Val de Loire	3	18	8
LLA5E6C	Archives et bibliothèques : approche professionnelle	2		12
LLA5E6A	L'image comme objet historique	2		24

<i>Parcours Histoire-Droit</i>				
LLA5E4A	Atelier d'histoire contemporaine	3	20	
	2 Enseignement au choix :	5+5	30	15
DLA5DG25	Droit du travail (relations individuelles)			
DLA5DG20	Droit des sociétés (principes généraux)			
DLA5DG21	Droit civil : les biens			
DLA5DG23	Droit international public			
DLA5DG22	Droit public des biens			
	Enseignement au choix :			
DLA5DG46	Histoire des institutions publiques de la révolution à 1946			
DLA5DH24	Histoire des relations sociales			

SEMESTRE 6

LLA6E10	Savoirs, pouvoirs et société dans l'Europe médiévale	5	24	24
LLA6E20	Pouvoirs et sociétés en Occident à l'époque contemporaine	5	24	24
LLA6E40	Les métiers de l'histoire : stage d'observation et journée des Masters	4		18
	LANSAD au choix :	2		18
LLA6ALL	Allemand			
LLA6ANG	Anglais			
LLA6ESP	Espagnol			

Parcours MEEF

LLA6D40	Histoire, épistémologie et didactique de la géographie	4	18	18
LLA6MF3	Enseigner l'Histoire-géographie au collège et au lycée	3		20
LLA6E8B	Villes, sociétés et cultures urbaines en France au XVIII ^e siècle.	3	12	12
LLA6E8A	Famille, citoyenneté et société à Rome	3	12	12

Les outils de l'historien (2 enseignements au choix)

2+2 24

LLA6E3A	Numismatique romaine			
LLA6E3B	La presse des Lumières à l'âge contemporain			
LLA6E3C	Latin médiéval			

Parcours Patrimoine et Culture

LLA6E8B	Villes, sociétés et cultures urbaines en France au XVIII ^e siècle.	3	12	12
LLA6E8A	Famille, citoyenneté et société à Rome	3	12	12
Les outils de l'historien (2 enseignements au choix)		2+2		24
LLA6E3A	Numismatique romaine			
LLA6E3B	La presse des Lumières à l'âge contemporain			
LLA6E3C	Latin médiéval			
Les outils de l'historien (2 enseignements au choix)		2+2		24
LLA6E6A	Initiation à la recherche	3		24
LLA6E6B	Bibliothèques : histoire et pratiques	4	18	12

Parcours Histoire-Droit

LLA6DH20	Révoltes et révolutions	3	24	
LLA6DH30	Presse et politique, XIXE-XXIE siècles	2	24	
LLADH40	Histoire politique et culturelle de l'idée européenne	2	24	
1 Enseignement au choix :		3	30	
DLA6DG41	Droit du travail			
DLA6DG46	Libertés publiques et droits fondamentaux			
DLA6DG45	Droit international public			
DLA6DG44	Droit de l'union européenne			

1 Enseignement au choix :		3	30	15
DLA6DG21	Droit du travail			
DLA6DG26	Libertés publiques et droits fondamentaux			
DLA6DG25	Droit international public			
DLA6DG24	Droit de l'union européenne			



LICENCE 2e année

Semestre 3 - Tronc commun

Histoire ancienne : fondements institutionnels et socioculturels -

Responsable de l'UE : Thomas BAUZOU

Volume horaire : 24CM + 24TD Coeff. 6 - 6 ECTS

MCC : Session 1 : 50% CC écrit+ oral 50% CT 4h - Session 2 : 100% CT écrit 4h

RSE: S1 : 100% CT écrit 4h - Session 2 : 100% CT écrit 4h

Descriptif de l'enseignement : Rome, des origines à la mort de César

Après une étude des origines royales et étrusques de Rome, ainsi qu'une initiation aux principales institutions de la civilisation romaine, on mettra l'accent sur l'évolution de la République. On étudiera l'expansion, à l'issue des guerres puniques, de la domination romaine sur la Méditerranée occidentale puis orientale, puis ses répercussions sur la société romaine proprement dite, qui mèneront à un siècle de guerres civiles et à l'institution du régime impérial.

Bibliographie :

Cabanes P., *Introduction à l'histoire de l'Antiquité*, Armand Colin (coll. Coursus) (3e éd. 2004)

Le Glay M., Voisin J.-L. et Le Bohec Y., *Histoire Romaine*, PUF (nouvelle éd. 2005)

Perrin Y. et Bauzou T., *De la cité à l'empire : Histoire de Rome*, Ellipses (2e éd. 2004)

David J.-M., *La République Romaine*, Seuil (coll. Points) 2000

Cels Saint-Hilaire J., *La République Romaine*, Armand Colin (coll. Coursus) 2005



Informatique/bureautique - Responsable de l'UE : Rachid BELOUAH

Volume horaire : 12CM + 12TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC épreuve écrite pratique+qcm 2h - Session 2 : 100% CT épreuve écrite pratique+qcm 2h

RSE: S1 : 100% CT épreuve écrite pratique+qcm 2h - Session 2 : 100% CT épreuve écrite pratique+qcm 2h

Descriptif de l'enseignement :

Le programme de cet enseignement s'inscrit dans le cadre du référentiel national de compétences du C2i[®] niveau 1.


CM : des points cruciaux de la culture de base en informatique seront abordés (notamment : aspects légaux et déontologiques, sécurité, protocoles, ...)

TD - machine :

Découverte et apprentissage du traitement de texte pour l'élaboration de documents complexes et structurés (compte rendu, rapport, mémoire, bibliographie ...) - maîtrise des fonctionnalités nécessaires à la structuration de documents complexes (notes de bas de pages, sommaire, index, styles, ...).

Découverte et apprentissage du tableur pour le traitement des données chiffrées (références absolue/relative, fonctions simples ...), leur présentation (format de cellule, graphique, ...).

Ressource pédagogique : www.c2imes.org

 **UEOI au choix ou Grec Ancien (niveau 1)** - Responsable de l'UE :
Pierre-Alain CALTOT
Volume horaire : 15TD Coeff. 2 - 2 ECTS

UEOI

Descriptif de l'enseignement :

Choisir dans le catalogue des unités d'enseignement d'ouverture.

Grec Ancien

Descriptif de l'enseignement :

Le cours propose une présentation de la langue, de la littérature et de la civilisation grecques. L'initiation à la langue grecque passe par l'étude de ses singularités : initiation à l'alphabet, présentation des principaux faits morpho-syntaxiques, étymologie... Le cours est conçu pour aider les étudiants à lire et comprendre des textes grecs, utiles notamment pour leurs études en histoire ancienne.

En parallèle, le cours présentera, à partir de textes en bilingue grec-français, l'Iliade d'Homère, à travers ses héros et ses dieux. Nous lirons et analyserons les grands passages de ce texte fondateur de la culture occidentale.

 **Langue vivante** - Responsable de l'UE : LANSAD
Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

Descriptif de l'enseignement :

L'étudiant choisit l'anglais, l'allemand ou l'espagnol.

Allemand : L'enseignement d'Allemand pour spécialistes des autres disciplines travaille sur toutes les compétences écrites et orales et est organisé par groupes de niveau (A2/2 à B1+). Pour être orientés vers le groupe correspondant à leur niveau réel, tous les nouveaux étudiants doivent participer à un test de positionnement qui aura lieu pendant la première semaine de cours, dans le créneau habituel des cours. Les enseignements débiteront en semaine deux.

Nous organiserons une commande groupée de la méthode avec laquelle nous travaillons en cours. Plus d'informations à la première séance de cours.

Semestre 3 - Parcours MEEF

 **Agriculture et alimentation dans le monde** - Responsable de l'UE :

Geneviève PIERRE

Volume horaire : 15CM Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Les espaces et les systèmes de production agricoles ne cessent d'évoluer sous la contrainte de la mondialisation et de la croissance démographique. Dans les pays développés, la production agricole est protégée par des barrières douanières ou des marchés régionaux organisés qui lui permettent de supporter globalement la concurrence mondiale. Or, malgré les politiques visant à « libéraliser » les marchés agricoles, les agricultures familiales restent encore très dominantes et les productions vivrières locales nourrissent la majorité de la population mondiale, particulièrement en Afrique sub-saharienne et en Asie du sud-est et du sud (Inde). Entre mondialisation et ré-ancrages locaux, les agricultures familiales et vivrières, loin de disparaître, se réinventent, « s'urbanisent » et constituent un enjeu de sécurité et de souveraineté alimentaire locale, nationale et mondiale. A côté de stratégies de mondialisation intégrées à l'agro-business, d'autres formes d'agriculture valorisant les approvisionnements durables en proximité, résistent ou se développent, autant dans les pays développés que dans les pays émergents et /ou en développement. Toutefois, la volonté pour certains pays de sécuriser leurs approvisionnements alimentaires peut menacer ces stratégies localisées, notamment du fait des mouvements actuels de « land grabbing ». La terre agricole devient une ressource recherchée, au même titre que les matières premières. Cette thématique est considérée à plusieurs échelles, avec de nombreux exemples régionaux. In fine, l'enjeu central est de produire assez pour nourrir 9 milliards d'hommes : cela interpelle le lien population/développement au prisme des disponibilités alimentaires, des mutations des systèmes de production mais également de l'évolution des régimes alimentaires.

Lectures obligatoires :

A lire pour la rentrée :

CHARVET J.P. et SMIGNON M., 2016, Géographie humaine - 3e éd. - Questions et enjeux du monde contemporain, A. Colin, Coll U, 400 p (chapitre 7).

CHALEARD J.-L. et J.-L. CHARVET J.-L. *Géographie agricole et rurale*, Paris, Belin, Collection atouts, 2004, 240 p.

CHARVET Jean-Paul (dir.), 2008, *Produire pour nourrir les hommes*, SEDES, 216 p.

■ **Géographie urbaine** - Responsable de l'UE : Franck GUÉRIT

Volume horaire : 15CM Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 2 CC x30%+ 1 CT 40% écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

Descriptif de l'enseignement :

L'UE questionne l'urbanisation de la planète dans sa dimension historique et géographique. Une définition de la réalité urbaine est proposée à travers ses réalités morphologiques, démographiques, économiques, culturelles, sociales et politiques.

La place de l'individu en ville, la ségrégation urbaine, le développement urbain durable constituent des thèmes qui abordent les questions et les enjeux contemporains de cette urbanisation.

Orientations bibliographiques de base :

Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés. - Sous la direction de Jacques LEVY, Michel LUSSAULT, Denis RETAILLÉ.- Paris : Éditions Belin, 2003

Ghettos de riches. Tour du monde des enclaves résidentielles sécurisées.- Sous la direction de Thierry Paquot.- Paris : Perrin, 2009.- 298 pages

GUILLUY Christophe.- *Fractures françaises.*- Paris : Flammarion 2013.- 186 pages

LUSSAULT Michel.- *Hyper-lieux. Les nouvelles géographies de la mondialisation.*- Paris : Seuil, 2017

HUMAIN-LAMOUR Anne-Lise, LAPORTE Antoine – *Introduction à la géographie urbaine* – Paris : Armand Colin, Cursus, 2017, 206 p.

NEDELEC Pascale – *Géographie urbaine* – Paris : Armand Colin, Portail, 2018, 256 p.

BURGEL Guy, GRONDEAU Alexandre – *Géographie urbaine* – Paris : Hachette éducation, 2015, 288 p

RONCAYOLO Marcel.- *La ville et ses territoires.*- Paris : Gallimard, 1997

Histoire moderne : fondements institutionnels et politiques -

Responsable de l'UE : Catherine LANOE

Volume horaire : 24CM + 24TD Coeff. 6 - 6 ECTS

MCC : Session 1 : 50% CC écrit+ oral 50% CT 4h - Session 2 : 100% CT écrit 4h

RSE: S1 : 100% CT écrit 4h - Session 2 : 100% CT écrit 4h

Descriptif de l'enseignement : La quête du pouvoir absolu. Etat et institutions dans la France de Louis XIV (1643-1715)

Ce cours s'attachera à examiner la construction de l'Etat monarchique sous le règne de Louis XIV et interrogera le problème de l'absolutisme. Il analysera les fondements du pouvoir royal, les différents moyens qui permettent le renforcement du régime monarchique (administration, fiscalité, guerre), les caractéristiques de l'absolutisme louis-quatorzien dans différents domaines (économique, religieux, artistique) et les résistances que rencontre ce pouvoir.

Bibliographie :

- Béguin, K, *Histoire politique de la France, XVIe-XVIIIe siècles*, Paris, Armand Colin, 2010
- Bély, L., *La France au XVIIe siècle : puissance de l'Etat, contrôle de la société*, Paris, PUF, 2009.
- Bély, L., *La France moderne, 1498-1789*, Paris, PUF, 2003.
- Cornette, J., *L'Affirmation de l'Etat absolu, 1515-1652*, Paris, Hachette, Carré Histoire, 1993.
- Cornette, J., *Absolutisme et Lumières, 1652-1783*, Paris, Hachette, Carré Histoire, 2000.
- Drévilion, H., *Les Rois absolus, 1629-1715*, Paris, Belin, 2011.
- Fogel, M., *L'Etat dans la France moderne de la fin du XVe siècle au milieu du XVIIIe siècle*, Paris, Hachette, Carré Histoire, 2000.
- Mousnier, R., *Les Institutions de la France de la monarchie absolue*, Paris, PUF, 1974.
- Nassiet, M., *La France au XVIIe siècle*, Paris, Belin, 2006.
- Nassiet, M., *La France du second XVIIe siècle, 1661-1715*, Paris, Belin, 1997.
- Petitfils, J.-C., *Louis XIV*, Paris, Perrin, 2002.

 **Latin** - Responsable de l'UE : Pierre-Alain CALTOT

Volume horaire : 20TD Coeff. 2- 2 ECTS

MCC : Session 1 : 50% CC écrit+ oral 50% CT 4h - Session 2 : 100% CT écrit 4h

RSE: S1 : 100% CT écrit 4h - Session 2 : 100% CT écrit 4h

Descriptif de l'enseignement :

initiation à la langue latine et à son système pour débutants.

Bibliographie :

Dictionnaire Latin-Français (de préférence le Gaffiot de poche) – obligatoire.

S. Déléani& J.-M. Vermander : Initiation à la Langue latine et à son système : Manuel pour grands Débutants, Sedes (2005).

Atelier d'histoire médiévale - Responsable de l'UE : Philippe FAURE

Volume horaire : 18CM Coeff. 3- 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

La participation aux Rendez-Vous de l'histoire à Blois, passage obligé de la 2e année de la Licence d'histoire, sera évaluée dans le cadre de cet enseignement.

Descriptif de l'enseignement : *Sources et méthodes de l'histoire médiévale*

Il s'agira essentiellement d'introduire à l'histoire des arts du Moyen âge, à partir d'un panorama du patrimoine européen et d'un large éventail de documentation visuelle. On mettra l'accent sur l'acquisition du vocabulaire technique, sur les approches spécifiques de ces sources, sur les liens étroits entre la production artistique et l'histoire générale de la période (religieuse, politique, sociale et culturelle).

Bibliographie :

Le Goff J., *Un Moyen Age en images*, Paris, Hazan, 2007.

Heck C. (dir.), *Histoire de l'art, t. 1 : Le Moyen Age*, Paris, Flammarion, 1996.

Caillet J.-P (dir.), *L'Art du Moyen Age, Paris*, Gal-limard/Réunion des Musées Nationaux, 1995.

Kessler H., *L'oeil médiéval*, Paris, Klincksieck, 2004.

Charron P. et Guillouët J.-M., *Dictionnaire d'histoire de l'art du Moyen Age occidental*, Paris, Lafont, coll. « Bouquins », 2009.

Connaissance des institutions éducatives - Responsable de l'UE :

Sylvie Quittelier (ESPE)

Volume horaire : 6CM + 14TD Coeff. 3 - 3 ECTS - en distanciel

MCC : Session 1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

- Découvrir les institutions éducatives (école primaire, collège, lycée, établissement spécialisé, structure à vocation éducative) leur cadre, leurs fonctions et les personnels.
- Comprendre les enjeux de l'éducation : distinguer éduquer, instruire, enseigner et former.
- Appréhender la relation pédagogique au travers d'exercices de communication.
- Confronter ses représentations à la réalité des métiers de l'enseignement et construire son projet professionnel.

Compétences visées :

- développer une capacité d'analyse de situations d'enseignement-apprentissage
- développer les capacités de communication orale

Bibliographie :

Mucchielli R., communication et réseaux de communication, ESF

Site eduscol.education.fr

Site education.gouv.fr

Site des réseaux Canopé <https://www.reseau-canope.fr/>

Semestre 3 - Parcours Patrimoine et Culture

 **Littérature et politique** - Responsable de l'UE : Bahia DALENS

Volume horaire : 18TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Dans la mesure où la littérature est le reflet de son temps, toute œuvre relève toujours du politique, dans le choix des sujets, le ton de leur traitement, la position de l'auteur dans la société. La politique tient souvent tribune dans la littérature à propos des grands enjeux sociétaux : la religion, le mode de gouvernement, la guerre, l'injustice sociale, le colonialisme, les totalitarismes, l'ordre établi quel qu'il soit, l'écologie. Ce cours questionnera les relations entre littérature et politique à partir d'un exemple récent d'ouvrage « engagé », ainsi que d'un corpus diversifié de textes contemporains.

Bibliographie :

Bienvenue !, 34 auteurs pour les réfugiés, éd. Points, 2015.

 **Atelier d'histoire contemporaine** - Responsable de l'UE : Noëline CASTAGNEZ

Volume horaire : 18CM Coeff. 3- 3 ECTS

MCC : Session 1 : 50% CC et 50% CT écrit+oral 30 min. - Session 2 : 100% CT oral 30 min.

RSE: S1 : 100% CT oral 30 min. - Session 2 : 100% CT oral 30 min.

La participation aux Rendez-Vous de l'histoire à Blois, passage obligé de la 2e année de la Licence d'histoire, sera évaluée dans le cadre de cet enseignement.

Descriptif de l'enseignement : **Sources et méthodes de l'histoire contemporaine**

Il s'agira de distinguer les différentes sources de l'historien du contemporain (archives, sources imprimées, sources orales, images fixes, films, Internet, etc.) et d'étudier les démarches spécifiques qu'elles suscitent. Cette étude sera l'occasion d'envisager l'évolution des objets et des problématiques de l'histoire contemporaine depuis la fin du XIXe siècle.

Bibliographie :

Delacroix C. Dosse F., Garcia P. et Offenstadt N., *Historiographies. Concepts et débats*, Paris, Folio, 2010.

Gauvard C. et Sirinelli J.-F. (dir), *Dictionnaire de l'historien*, Paris, PUF, 2015.

Offenstadt N. (dir), *Les Mots de l'historien*, Tou-louse, Presses universitaires du Mirail, 2004.

Poirrier P., *Introduction à l'historiographie*, Paris, Belin, 2009.

Soulet J.-F., *L'Histoire immédiate. Historiographie, sources et méthodes*, Paris, A. Colin, 2009.

Archéologie et épigraphie anciennes - Responsable de l'UE :

Thomas BAUZOU

Volume horaire : 16TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 50% CC écrit et oral + 50% CT 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Initiation à l'archéologie ainsi qu'à la lecture des inscriptions latines de l'Empire Romain, de la Grande-Bretagne à l'Arabie.

Bibliographie :

Paul Corbier, *L'épigraphie latine*, Armand Colin (coll. Cursus), 3 édition 2006.

Musées et étude d'oeuvres - Responsable de l'UE : Arnaud SUSPENE et

Corinne LEGOY

Volume horaire : 12TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CT oral 30 min. - Session 2 : 100% CT oral 30 min.

RSE: S1 : 100% CT oral 30 min. - Session 2 : 100% CT oral 30 min.

Descriptif de l'enseignement :

Fondée sur des études de cas, des exemples précis et des visites, cette UE se propose de faire découvrir aux étudiants des oeuvres majeures en architecture, peinture ou sculpture, et d'éclairer leurs usages historiques. Seront ainsi abordées leurs conditions de production, leurs significations selon les époques ou les moments, l'histoire de leur conservation et leur patrimonialisation éventuelle. Les cas étudiés pourront couvrir toutes les époques de l'histoire, selon la spécialité des intervenants. Cette UE permettra également d'initier les étudiants aux problématiques de l'histoire des musées.

Bibliographie :

Antoine de Baecque et Françoise Mélonio, *Lumières et liberté. Histoire culturelle de la France, T.3*, chapitre 5 : « La culture comme héritage », pp305-364, Paris, Seuil, 2005.

Dominique Poulot, *Patrimoine et musées. L'institution de la culture*, Paris, Hachette, 2001

Dominique Poulot, *Une histoire des musées de France*, Paris, La Découverte, 2005



Histoire moderne : fondements institutionnels et politiques -

Responsable de l'UE : Catherine LANOE

Volume horaire : 24CM + 24TD Coeff. 6 - 6 ECTS

MCC : Session 1 : 50% CC écrit+ oral 50% CT 4h - Session 2 : 100% CT écrit 4h

RSE: S1 : 100% CT écrit 4h - Session 2 : 100% CT écrit 4h

Descriptif de l'enseignement : La quête du pouvoir absolu. Etat et institutions dans la France de Louis XIV (1643-1715)

Ce cours s'attachera à examiner la construction de l'Etat monarchique sous le règne de Louis XIV et interrogera le problème de l'absolutisme. Il analysera les fondements du pouvoir royal, les différents moyens qui permettent le renforcement du régime monarchique (administration, fiscalité, guerre), les caractéristiques de l'absolutisme louis-quatorzien dans différents domaines (économique, religieux, artistique) et les résistances que rencontre ce pouvoir.

Bibliographie :

- Béguin, K, *Histoire politique de la France, XVIe-XVIIIe siècles*, Paris, Armand Colin, 2010
- Bély, L., *La France au XVIIe siècle : puissance de l'Etat, contrôle de la société*, Paris, PUF, 2009.
- Bély, L., *La France moderne, 1498-1789*, Paris, PUF, 2003.
- Cornette, J., *L'Affirmation de l'Etat absolu, 1515-1652*, Paris, Hachette, Carré Histoire, 1993.
- Cornette, J., *Absolutisme et Lumières, 1652-1783*, Paris, Hachette, Carré Histoire, 2000.
- Drévilion, H., *Les Rois absolus, 1629-1715*, Paris, Belin, 2011.
- Fogel, M., *L'Etat dans la France moderne de la fin du XVe siècle au milieu du XVIIIe siècle*, Paris, Hachette, Carré Histoire, 2000.
- Mousnier, R., *Les Institutions de la France de la monarchie absolue*, Paris, PUF, 1974.
- Nassiet, M., *La France au XVIIe siècle*, Paris, Belin, 2006.
- Nassiet, M., *La France du second XVIIe siècle, 1661-1715*, Paris, Belin, 1997.
- Petitfils, J.-C., *Louis XIV*, Paris, Perrin, 2002.

 **Latin** - Responsable de l'UE : Pierre-Alain CALTOT

Volume horaire : 20TD Coeff. 2- 2 ECTS

MCC : Session 1 : 50% CC écrit+ oral 50% CT 4h - Session 2 : 100% CT écrit 4h

RSE: S1 : 100% CT écrit 4h - Session 2 : 100% CT écrit 4h

Descriptif de l'enseignement :

initiation à la langue latine et à son système pour débutants.

Bibliographie :

Dictionnaire Latin-Français (de préférence le Gaffiot de poche) – obligatoire.

S. Déléani& J.-M. Vermander : Initiation à la Langue latine et à son système : Manuel pour grands Débutants, Sedes (2005).

Semestre 3 - Parcours Histoire-Droit

Voir livret descriptif des enseignements de la Licence de Droit, Economie, Gestion pour les enseignements suivants :

 **Droit administratif et méthodologie**
Volume horaire : 36 CM + 15TD Coeff. 5 - 5 ECTS

 **Droit civil : la responsabilité et méthodologie**
Volume horaire : 36 CM + 15TD Coeff. 5 - 5 ECTS

 **Communication et médias ou Institutions européennes** - Responsable de l'UE : Emmanuelle GUERIN ou voir livret DEG
Volume horaire : 24TD ou 30TD Coeff. 3 - 3 ECTS

Communication et médias

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours propose une introduction aux grandes théories de la communication, notamment pour mettre en évidence les contraintes liées aux différentes situations d'interaction. La problématique liée à la supposée dichotomie oral/écrit sera abordée.

Ceci servira de base à une série de questionnements sur les différents médias, la diffusion publique d'informations, la multiplication et l'évolution des moyens de transmission.

Il s'agit de comprendre comment s'élaborent les messages, compte tenu des différents contextes et des normes langagières qui organisent les échanges sociaux. Ainsi, on cherche à éclairer les stratégies discursives visant à soutenir et affirmer des points de vue.

Bibliographie :

Bourdieu P. (1982), Ce que parler veut dire : L'économie des échanges linguistiques, Paris : Fayard.

Bourdieu P. (1996), Sur la télévision, Paris : Liber éditions.

Goffman I. (1981), Façons de parler, trad. A. Kihm, Paris : Éditions de Minuit, coll. « Le Sens Commun », 1987.

Lagane J. (1997), « L'évolution du langage radiophonique », Communication et langages n°111, pp. 39-52.

Lochard G. & Boyer H. (1998), La communication médiatique, Paris : Le Seuil.

Maigret E. (2003), Sociologie de la communication et des médias, Paris : Armand Colin.

Institutions européennes

Voir livret descriptif des enseignements de la Licence de Droit, Economie, Gestion

Histoire moderne : fondements institutionnels et politiques -

Responsable de l'UE : Catherine LANOE

Volume horaire : 24CM Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 50% CC écrit+ oral 50% CT 4h - Session 2 : 100% CT écrit 4h

RSE: S1 : 100% CT écrit 4h - Session 2 : 100% CT écrit 4h

Descriptif de l'enseignement : La quête du pouvoir absolu. Etat et institutions dans la France de Louis XIV (1643-1715)

Ce cours s'attachera à examiner la construction de l'Etat monarchique sous le règne de Louis XIV et interrogera le problème de l'absolutisme. Il analysera les fondements du pouvoir royal, les différents moyens qui permettent le renforcement du régime monarchique (administration, fiscalité, guerre), les caractéristiques de l'absolutisme louis-quatorzien dans différents domaines (économique, religieux, artistique) et les résistances que rencontre ce pouvoir.

Bibliographie :

- Béguin, K, *Histoire politique de la France, XVIe-XVIII siècles*, Paris, Armand Colin, 2010
- Bély, L., *La France au XVIIe siècle : puissance de l'Etat, contrôle de la société*, Paris, PUF, 2009.
- Bély, L., *La France moderne, 1498-1789*, Paris, PUF, 2003.
- Cornette, J., *L’Affirmation de l’Etat absolu, 1515-1652*, Paris, Hachette, Carré Histoire, 1993.
- Cornette, J., *Absolutisme et Lumières, 1652-1783*, Paris, Hachette, Carré Histoire, 2000.
- Drévuillon, H., *Les Rois absolus, 1629-1715*, Paris, Belin, 2011.
- Fogel, M., *L’Etat dans la France moderne de la fin du XVe siècle au milieu du XVIIIe siècle*, Paris, Hachette, Carré Histoire, 2000.
- Mousnier, R., *Les Institutions de la France de la monarchie absolue*, Paris, PUF, 1974.
- Nassiet, M., *La France au XVIIe siècle*, Paris, Belin, 2006.
- Nassiet, M., *La France du second XVIIe siècle, 1661-1715*, Paris, Belin, 1997.
- Petitfils, J.-C., *Louis XIV*, Paris, Perrin, 2002.

■ **Atelier d'histoire médiévale** - Responsable de l'UE : Philippe FAURE

Volume horaire : 18CM Coeff. 3- 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

La participation aux Rendez-Vous de l'histoire à Blois, passage obligé de la 2e année de la Licence d'histoire, sera évaluée dans le cadre de cet enseignement.

Descriptif de l'enseignement : *Sources et méthodes de l'histoire médiévale*

Il s'agira essentiellement d'introduire à l'histoire des arts du Moyen âge, à partir d'un panorama du patrimoine européen et d'un large éventail de documentation visuelle. On mettra l'accent sur l'acquisition du vocabulaire technique, sur les approches spécifiques de ces sources, sur les liens étroits entre la production artistique et l'histoire générale de la période (religieuse, politique, sociale et culturelle).

Bibliographie :

Le Goff J., *Un Moyen Age en images*, Paris, Hazan, 2007.

Heck C. (dir.), *Histoire de l'art, t. I : Le Moyen Age*, Paris, Flammarion, 1996.

Caillet J.-P (dir.), *L'Art du Moyen Age, Paris*, Gal-limard/Réunion des Musées Nationaux, 1995.



LICENCE 2e année

Semestre 4 - Tronc commun

■ **Histoire médiévale : fondements socioculturels de l'Occident médiéval -**
Responsable de l'UE : Julien VERONESE

Volume horaire : 24CM + 24TD Coeff. 5 - 5 ECTS

MCC : Session 1 : 50% CC oral+écrit 50% CT écrit 4h - Session 2 : 100% CT écrit 4h

RSE: S1 : 100% CT écrit 4h - Session 2 : 100% CT écrit 4h

Descriptif de l'enseignement : *Histoire de la société médiévale en Occident (Xe-XIIIe s.).*

Ce cours consiste à présenter les caractères généraux et les principales mutations qui affectent la société occidentale au Moyen Âge central, en abordant notamment, dans un contexte d'essor démographique, les pouvoirs monarchiques, seigneuriaux et urbains, la société seigneuriale et féodale, ainsi que l'Église, la vie religieuse et la culture savante.

Bibliographie de base :

- M. Kaplan, (dir.), *Le Moyen Age, vol II, XIe-XVe siècles*, Paris, Bréal, 1994.
- D. Barthélemy, *L'Ordre seigneurial (XIe-XIIIe siècles)*, Paris, Seuil, « Points Histoire », 1990.
- F. Collard, *Pouvoirs et culture politique dans la France médiévale (Ve-XVe siècle)*, Paris, Hachette, Carré Histoire, 1999.
- J. Le Goff, *Saint Louis*, Paris, Gallimard, 1995.
- J. Baschet, *La civilisation féodale de l'an mil à la colonisation de l'Amérique*, Paris, 2004.
- J. Paul, *Le christianisme occidental au Moyen Âge (IVe-XVe siècle)*, Paris, A. Colin, 2004.
- A. Vauchez (dir.), *Histoire du christianisme des origines à nos jours, t. V, (1054-1274)*, Paris, Desclée, 1991.
- A. Vauchez, *La spiritualité du Moyen Âge (VIIIe-XIIIe siècle)*, Paris, Seuil, 1994 (rééd.).
- C. Beaune, *Éducation et culture du début du XIIe au milieu du XVe siècle*, Paris, SEDES, 1999.

 **Histoire contemporaine : fondements politiques et sociaux** - Responsable de l'UE : Eric NADAUD

Volume horaire : 24CM + 24TD Coeff. 5 - 5 ECTS

MCC : Session 1 : 50% CC oral+écrit 50% CT écrit 4h - Session 2 : 100% CT écrit 4h

RSE: S1 : 100% CT écrit 4h - Session 2 : 100% CT écrit 4h

Descriptif de l'enseignement : La France des années 1870 à 1940.

Il s'agit d'étudier l'évolution de la France sous la Troisième République, des années 1870 à 1940, sous tous ses aspects, dans le cadre d'une périodisation permettant d'établir des correspondances entre la conjoncture politique et le mouvement de la société et de l'économie.

Bibliographie de base :

C. Ambrosi, *La France, 1870-1986*, Masson.

D. Barjot, J.-P. Chaline, A. Encrevé, *La France au XIXe siècle 1814-1914*, PUF, «Premier cycle».

J.-F. Sirinelli (dir.), *La France de 1914 à nos jours*, PUF, «Premier cycle».

A. Oivesi, A. Nouschi, *La France de 1848 à 1914*, Nathan Université.

M. Agulhon, A. Nouschi, *La France de 1914 à 1940*, Nathan Université.

 **Histoire des religions** - Responsable de l'UE : Philippe FAURE

Volume horaire : 24CM Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

Descriptif de l'enseignement :

Il s'agira d'abord de présenter l'histoire des religions, ses approches et ses enjeux, à partir d'une mise en perspective historique. On s'attachera ensuite à explorer, sans négliger une démarche comparatiste, les configurations théologiques et spirituelles des trois grandes traditions monothéistes (judaïsme, christianisme, islam) à travers une analyse de leur rapport aux modes de transmission (la parole, l'écriture et l'image). On mettra l'accent sur les relations entre religion et culture et sur les phénomènes d'acculturation, de l'Antiquité tardive à l'aube des temps modernes. On abordera notamment les relations culturelles entre les traditions monothéistes dans l'espace euro-méditerranéen.

Bibliographie de base :

Husser J.-M., *Introduction à l'histoire des religions*, Paris, Ellipses, 2017.

Livres de parole. Torah, Bible, Coran, Bibliothèque nationale de France, 2005.

Michon C. et Moreau D., *Dictionnaire des monothéismes*, Paris, Le Seuil, 2013.

Millet O. et De Robert P., *Culture biblique*, Paris, PUF, 2001.

Prigent P., *L'image dans le judaïsme, du IIe au VIe siècle*, Genève, 1991.

Boespflug F. et Bayle F., *Les trois monothéismes en image*, Paris, Bayard, 2014.

Boespflug F., *Dieu et ses images*, Paris, Bayard, 2008.

Naef S., *Y-a-t-il une « question de l'image » en islam ?*, Paris, 2015

 **Langue vivante** - Responsable de l'UE : LANSAD

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Anglais/Espagnol : Grammaire. Exercices de lexique. Lecture de documents. Prononciation et expression. Synthèse de documents. Présentation de documents.

Allemand : L'enseignement d'Allemand pour spécialistes des autres disciplines travaille sur toutes les compétences écrites et orales et est organisé par groupes de niveau (A2/2 à B1+).

Bibliographie:

Anglais : S. PERSEC, Grammaire raisonnée anglais, niveau avancé B2 à C1, Ophrys.

 **UEOI au choix ou Grec Ancien (niveau 1)** - Responsable de l'UE : à déterminer

Volume horaire : 15TD Coeff. 2- 2 ECTS

UEOI

Descriptif de l'enseignement :

Choisir dans le catalogue des unités d'enseignement d'ouverture.

Grec Ancien

Responsable de l'UE : Pierre-Alain CALTOT

MCC : Session 1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours s'adresse aux étudiants ayant suivi le cours de Grec au 1er semestre (semestre 3) ou ayant déjà fait du grec dans l'enseignement secondaire.

Le cours poursuit un double objectif :

- la présentation du système de la langue grecque et son apprentissage progressif et systématique : principaux faits morpho-syntaxiques. Lecture et traduction de brefs textes grecs.

- la découverte de la mythologie grecque à travers la lecture, en bilingue grec-français, de textes issus des grands auteurs de langue grecque (Hésiode, Homère, Eschyle, Sophocle, Euripide, Platon, Aristophane...). Chaque séance sera l'occasion de se familiariser avec un mythe dans un parcours de 10 mythes grecs.

Semestre 4 - Parcours MEEF

 **Géographie rurale ou les campagnes dans le monde** - Responsable de l'UE : Christine ROMÉRO

Volume horaire : 15CM Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE : S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

Descriptif de l'enseignement :

Cet enseignement questionne le contenu et la diversité de la notion de « campagne » dans un contexte de mondialisation et de métropolisation. Il présente notamment une approche de la diversité des campagnes du monde au regard de leurs fonctions, de leurs usages et de leurs représentations. Sont notamment abordées la question des enjeux liés au développement des campagnes, ainsi que la question de l'urbanisation et du renouvellement des relations villes/campagnes. La thématique des représentations des sociétés contemporaines et de leurs attentes par rapport aux espaces ruraux est présentée à la lumière de son impact sur le devenir et les trajectoires des campagnes.

Les TD seront consacrés à des études de cas.

Cet enseignement a pour objectif l'acquisition et l'actualisation des connaissances sur les campagnes dans le monde et sur leurs évolutions ainsi que l'appropriation des problématiques contemporaines concernant les enjeux spatiaux et territoriaux liés aux espaces ruraux. Il se donne par ailleurs l'objectif d'initier les étudiants à la formulation des enjeux et des problématiques liés aux territoires ruraux.

Bibliographie de base et lectures obligatoires (gras) :

Baud Pascal, Bourgeat Serge, Bras Catherine, *Dictionnaire de géographie*, Hatier, coll. Initial, 2013 (**Article : « Campagne »**)

ARLAUD Samuel, JEAN Yves, ROYOUX, Dominique (dir.) (2005) *Rural-Urbain. Nouveaux liens, nouvelles frontières*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005

(Introduction générale et 2 articles de la première partie « Mutations et glissement des espaces périurbains)

 **Populations : dynamiques et enjeux** - Responsable de l'UE : Jean-Marc

ZANINETTI

Volume horaire : 15CM Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : CT écrit 2h

RSE: S1 : CT écrit 2h - Session 2 : CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Cet enseignement questionne le contenu et la diversité de la notion de « campagne » dans un contexte de mondialisation et de métropolisation. Il présente notamment une approche de la diversité des campagnes du monde au regard de leurs fonctions, de leurs usages et de leurs représentations. Sont notamment abordées la question des enjeux liés au développement des campagnes, ainsi que la question de l'urbanisation et du renouvellement des relations villes/campagnes. La thématique des représentations des sociétés contemporaines et de leurs attentes par rapport aux espaces ruraux est présentée à la lumière de son impact sur le devenir et les trajectoires des campagnes.

Les TD seront consacrés à des études de cas.

Cet enseignement a pour objectif l'acquisition et l'actualisation des connaissances sur les campagnes dans le monde et sur leurs évolutions ainsi que l'appropriation des problématiques contemporaines concernant les enjeux spatiaux et territoriaux liés aux espaces ruraux. Il se donne par ailleurs l'objectif d'initier les étudiants à la formulation des enjeux et des problématiques liés aux territoires ruraux.

Bibliographie de base et lectures obligatoires pour contrôle des connaissances (gras) :

BAUELLE G. Géographie du peuplement. 3e édition, Paris : Armand Colin ; Collection Cursus, 2016. 256 p.

ZANINETTI J.M. Géographie des peuplements et des populations. 2e édition (revue et augmentée), Paris, PUF, collection Quadrige Manuels. 2017. 440 p.

Lecture obligatoire : **première et deuxième parties, l'Oekoumène et Les formations de densité p. 19-68.**

ZANINETTI J.M. « Le monde habité, une géographie des peuplements » La Documentation Photographique, dossier n° 8118, juillet 2017, 64 p.

Lecture obligatoire : Le point sur... p. 2-16.

 **Stage d'observation en milieu scolaire** - Responsable de l'UE :

Sylvie QUITTELIER

Volume horaire : 18TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE: S1 : 100% CT oral 15-20min. - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

Objectifs :

- Réinvestir les notions abordées dans l'UE « connaissance des institutions éducatives » : institution éducative, enjeux de l'éducation, déontologie, valeurs et éthique, relation pédagogique...
- Rendre compte et analyser les situations éducatives observées en stage.
- Appréhender les composantes du métier d'enseignant.
- Confronter ses représentations à la réalité des métiers de l'enseignement et construire son projet professionnel.

Compétences visées :

- développer des capacités d'observation et d'analyse de situations d'enseignement-apprentissage
- développer une posture réflexive

Descriptif de l'enseignement :

a) Un cours de 12 heures TD (à répartir entre début, milieu et fin de période) :

- préparation du stage (construction et exploitation d'outils d'observation) ;
- compte rendu et analyse des situations éducatives observées ;
- méthodologie du rapport de stage.

b) Un stage d'observation dans un établissement scolaire public (école, collège ou lycée) organisé par l'ESPE Centre-Val de Loire ou dans une structure associative en lien avec l'éducation (dans ce cas le lieu de stage devra être trouvé par l'étudiant et soumis à validation du responsable de l'UE), d'une durée globale de 24 heures.

Bibliographie / Sitographie :

Meirieu Ph., *Le choix d'éduquer*, ESF.

Site eduscol.education.fr

Site education.gouv.fr

Site des réseaux Canopé <https://www.reseau-canope.fr/>

 **Atelier d'Histoire moderne** - Responsable de l'UE : Catherine LANOË

Volume horaire : 8CM+12TD Coeff. 3- 3 ECTS

MCC : Session 1 : 50% CC oral+écrit 50% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

Descriptif de l'enseignement : **La France au XVIIIe siècle. Initiation à l'histoire économique et sociale**

A partir de documents divers, cet enseignement aborde les grands thèmes de l'histoire économique et sociale de la France au XVIIIe siècle et permet de présenter la diversité de ses approches et de ses méthodes

Bibliographie :

Goubert P., Roche D., *Les Français et l'Ancien Régime*, 2 vols (tome 1, *La Société et l'Etat* ; tome 2, *Culture et société*), Paris, Armand Colin, 1984.

Braudel F., Labrousse E.t (dirs.), *Histoire économique et sociale de la France, t. II : 1660-1789*, Paris, PUF, 1970.

Bayard F. et Guignet P., *L'économie française au XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Ophrys, 1991.

Garnot B., *Société, cultures et genre de vie dans la France moderne, XVI^e-XVIII^e siècles*, Hachette sup, 1991.

Roche D., *La France des Lumières*, Fayard, 1993.

Epistémologie et Historiographie - Responsable de l'UE : Gaël RIDEAU

Volume horaire : 24CM Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 40% CC écrit 1h 60% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

Descriptif de l'enseignement :

Cette UE vise à analyser la manière dont les historiens ont écrit l'histoire, de l'Antiquité à nos jours, en soulignant les modifications, mais aussi les continuités de cette pratique. L'enseignement consistera en une partie chronologique pour présenter les grands auteurs et leurs œuvres et les replacer dans la société de leur temps. Une fois ce travail fait, l'UE s'organisera en chapitres thématiques pour rendre compte de la vitalité de divers champs et les voies d'approche propres à chacun. Pour ce faire, les étudiants seront confrontés à l'apport d'autres sciences humaines comme la philosophie, la sociologie, la géographie ou la littérature qui, à titres divers, ont croisé la pratique historique. Ce cours donnera aux étudiants un aperçu des principales façons de faire et d'écrire l'histoire depuis sa naissance dans l'Antiquité jusqu'à nos jours

Bibliographie:

BIZIERE J.-M. et VAYSSIERE P., *Histoire et historiens. Antiquité, Moyen Age, France Moderne et contemporaine*, Paris, Hachette, " Carré Histoire ", 1995.

BOURDE G. et MARTIN H., *Les écoles historiques*, Paris, Seuil, " Points Histoire ", 1983.

CAIRE-JABINET M.-P., *L'histoire en France du Moyen Age à nos jours. Introduction à l'historiographie*, Paris, Flammarion, " Champs ", 2002.

CARBONNEL C.-O. et WALCH J. (sous la direction), *Les sciences historiques de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Larousse, 1994.

DELACROIX C., DOSSE F. et GARCIA P., *Les courants historiques en France 19e-20e siècle*, Paris, Armand Colin, 1999.

DELACROIX C., DOSSE F., GARCIA P. et OFFENSTADT N., *Historiographies. Concepts et débats*, Paris, Folio, 2010.


DOSSE F., *L'histoire*, Paris, Armand Colin, " Cursus ", 2000.

POIRRIER P., *Introduction à l'historiographie*, Paris, Belin, 2009.

POTIN Yann et SIRINELLI Jean-François, *Génération historienne, XIXe-XXIe siècles*, Paris, CNRS éditions, 2019.

PROST A., *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, " Points Histoire ", 1996.

Semestre 4 - Parcours Patrimoine et Culture

 **Histoire de l'écrit** - Responsable de l'UE : Amélie PERRIER et Chantal SENSEBY

Volume horaire : 18CM+8TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CT oral 20 min. - Session 2 : 100% CT oral 20 min.

RSE: S1 : 100% CT oral 20 min. - Session 2 : 100% CT oral 20 min.

Descriptif de l'enseignement :

Les sources écrites antiques qui nous sont connues – une infime minorité – ont-elles mêmes une his-toire. On étudiera le long processus de redécouverte des sources égyptiennes hiéroglyphiques, le déchiffrement des écritures cunéiformes du Moyen-Orient, des sources grecques en Linéaire B de l'époque mycénienne et l'apparition de l'alphabet. Une seconde partie sera consacrée à l'histoire des épopées homériques (Illiade et Odysée) : ce qu'on sait de leurs origines, leur évolution dans le monde grec classique puis hellénistique, notamment le travail critique des Alexandrins, jusqu'au texte que l'on connaît de nos jours. Ce sera une initiation à la philologie et à la notion de critique textuelle.

Dans le prolongement des analyses menées sur les sources écrites antiques, il s'agira ensuite d'explorer quelques thématiques à l'aide de sources écrites médiévales et modernes principalement : l'émergence de la signature au Moyen Âge et sa diffusion à l'époque moderne ; la pratique du faux (Moyen Âge- période contemporaine) ; les procédés d'écriture et de réécriture mis en oeuvre dans la littérature hagiographique, historiographique, dans les sources diplomatiques et épistolaires.



Descriptif de l'enseignement :

Le cours vise à faire dialoguer la littérature, et plus généralement les différentes formes d'écrit, avec les arts, et principalement la peinture – même si nous aurons aussi l'occasion de travailler sur la sculpture et l'architecture. Deux approches seront menées conjointement durant le semestre :

- Une initiation à l'histoire de l'art selon une perspective diachronique, permettant d'envisager les grands mouvements culturels depuis la fin du XVe siècle et jusqu'au XXe siècle. Il s'agira de définir les principales caractéristiques théoriques, esthétiques et stylistiques dans une approche conjointe des arts et de la littérature. Nous nous initierons, pour ce faire, à la méthodologie du commentaire d'œuvre artistique.

- Une initiation à l'esthétique qui comprendra une réflexion philosophique, littéraire et artistique sur la pensée du beau et du laid en Occident, et ce depuis l'Antiquité. Nous envisagerons les mutations en diachronie de la pensée du beau, et son dialogue avec le sublime et envisagerons la problématique de la représentation de la laideur, à travers les différentes catégories esthétiques (monstrueux, grotesque, obscène, abject...).

Principales orientations bibliographiques :

Ouvrages de référence :

Dossiers d'Archéologie n° 360, nov./déc. 2013 : Monnaies gauloises – origine, fabrication, usages.

Ernst Hans GOMRICH, *Histoire de l'art*, Phaidon, 2001 [1960].

Umberto ECO, *Histoire de la beauté*, Flammarion, 2004.

Umberto ECO, *Histoire de la laideur*, Flammarion, 2007.

Manuels à consulter

Nadeije LANEYRIE-DAGEN, *Histoire de l'art pour tous*, Hazan, 2011.

Hervé LOILIER, *Histoire de l'art*, Ellipses, 1995.

Des indications bibliographiques supplémentaires seront fournies à l'occasion de chaque

 **Initiation à la paléographie** - Responsable de l'UE : Karol SKRZYPCZAK et Christophe SPERONI

Volume horaire : 16TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

ce cours propose une initiation à la lecture des archives manuscrites des périodes médiévale et moderne. La lecture et la transcription de textes manuscrits familiariseront ainsi, et par exemple, les étudiants avec l'écriture française de l'époque moderne : formes particulières des lettres ; abréviations les plus courantes ; champs lexicaux et syntaxes propres à certaines sources

Bibliographie:

G. Audisio et I. Rambaud, *Lire le français d'hier. Manuel de paléographie moderne (XVe-XVIIIe siècles)*, Paris, A. Colin, 2016.

N. Buat et E. Van Den Neste, *Dictionnaire de paléographie française. Découvrir et comprendre les textes anciens (XVe-XVIIIe siècles)*, Paris, Les Belles Lettres, 2016.

M. Parisse, *Manuel de paléographie médiévale*, Paris, Picard, 2006.

E. Poulle, *Paléographie des écritures cursives en France du XVe au XVIIIe siècles*, Genève, Droz, 1966.

 **Atelier d'Histoire ancienne : Initiation à la numismatique grecque**- Responsable de l'UE : Amélie PERRIER

Volume horaire : 8CM+12TD Coeff. 3- 3 ECTS

MCC : Session 1 : 40% CC écrit 1h 60% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

Descriptif de l'enseignement :

L'objectif est de donner une connaissance globale du fait monétaire dans l'Antiquité (chronologie, techniques, images monétaires, phénomènes éco-nomiques, formes et fonctions de la monnaie) depuis l'apparition des premières monnaies en Asie mineure jusqu'à la fin du 1er siècle av. J.-C.

Bibliographie :

Dossiers d'Archéologie n° 360, nov./déc. 2013 : Monnaies gauloises – origine, fabrication, usages.

Amandry M., et al., *La monnaie antique*, Paris, Ellipses, 2017.

Gruel K., *La monnaie chez les Gaulois*, Paris, Errance, 1989.

Le Rider G., *la Naissance de la Monnaie. Pratiques monétaires de l'Orient ancien*, Paris, PUF, 2001.

Morrisson C., *La numismatique*, Que sais-je ?, Paris, PUF, 1992.

Nicolet-Pierre H., *Numismatique grecque*, Paris, A. Colin, 2002.



Epistémologie et Historiographie - Responsable de l'UE : Gaël RIDEAU

Volume horaire : 24CM Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 40% CC écrit 1h 60% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

Descriptif de l'enseignement :

Cette UE vise à analyser la manière dont les historiens ont écrit l'histoire, de l'Antiquité à nos jours, en soulignant les modifications, mais aussi les continuités de cette pratique. L'enseignement consistera en une partie chronologique pour présenter les grands auteurs et leurs œuvres et les replacer dans la société de leur temps. Une fois ce travail fait, l'UE s'organisera en chapitres thématiques pour rendre compte de la vitalité de divers champs et les voies d'approche propres à chacun. Pour ce faire, les étudiants seront confrontés à l'apport d'autres sciences humaines comme la philosophie, la sociologie, la géographie ou la littérature qui, à titres divers, ont croisé la pratique historique. Ce cours donnera aux étudiants un aperçu des principales façons de faire et d'écrire l'histoire depuis sa naissance dans l'Antiquité jusqu'à nos jours

Bibliographie:

BIZIERE J.-M. et VAYSSIERE P., *Histoire et historiens. Antiquité, Moyen Age, France Moderne et contemporaine*, Paris, Hachette, " Carré Histoire ", 1995.

BOURDE G. et MARTIN H., *Les écoles historiques*, Paris, Seuil, " Points Histoire ", 1983.

CAIRE-JABINET M.-P., *L'histoire en France du Moyen Age à nos jours. Introduction à l'historiographie*, Paris, Flammarion, " Champs ", 2002.

CARBONNEL C.-O. et WALCH J. (sous la direction), *Les sciences historiques de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Larousse, 1994.

DELACROIX C., DOSSE F. et GARCIA P., *Les courants historiques en France 19e-20e siècle*, Paris, Armand Colin, 1999.

DELACROIX C., DOSSE F., GARCIA P. et OFFENSTADT N., *Historiographies. Concepts et débats*, Paris, Folio, 2010.

DOSSE F., *L'histoire*, Paris, Armand Colin, " Cursus ", 2000.

POIRRIER P., *Introduction à l'historiographie*, Paris, Belin, 2009.

POTIN Yann et SIRINELLI Jean-François, *Génération historiennes, XIXe-XXIe siècles*, Paris, CNRS éditions, 2019.

PROST A., *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, " Points Histoire ", 1996.

Semestre 4 - Parcours Histoire-Droit

Voir livret descriptif des enseignements de la Licence de Droit, Economie, Gestion pour les enseignements suivants :

-  **Histoire des idées politiques**
Volume horaire : 30 CM Coeff. 3 - 3 ECTS
-  **Droit administratif**
Volume horaire : 36 CM + 15TD Coeff. 4 - 4 ECTS
-  **Droit civil : les contrats**
Volume horaire : 36 CM + 15TD Coeff. 4 - 4 ECTS
-  **Géopolitique de l'Europe** - Responsable de l'UE : Geneviève PIERRE
Volume horaire : 15CM Coeff. 2 - 2 ECTS

Descriptif de l'enseignement :

Cette UE aborde plusieurs thèmes : l'identité historique et culturelle de l'Europe, ses grandes caractéristiques géopolitiques, démographiques, socio-économiques, son organisation spatiale, dont l'espace urbain et rural, les politiques de l'UE en faveur du développement territorial, ses échanges, les migrations de populations, les relations avec ses voisins, la question des politiques en faveur de l'intégration communautaire et des voisins qui n'ont pas nécessairement « vocation » d'intégrer l'Union...

Objectifs :

Mise en évidence des relations géopolitiques de l'Europe de l'UE et des espaces environnants dans le contexte de la mondialisation et d'une histoire chaotique

Maîtriser la cartographie des différents types d'espaces européens

Savoir décrire et expliquer les processus de construction et d'organisation de l'espace européen et de l'Union européenne

Maîtriser les sources d'informations de la géopolitique européenne, notamment de l'UE

Bibliographie:

- BAUDELLE G. et JEAN, Y. (Dir.), 2009, *L'Europe. Aménager les territoires*, Armand Colin, Collection U, 424 p.
- BARROT J., ELISSALDE B. et ROQUES G., 2002, *Europe, Europes, espaces en recomposition*, Vuibert, 310 p.
- CARROUE Laurent (Dir.), 2010, *L'Union européenne ; de l'Union européenne à l'Europe occidentale*. Bréal, Collection Prépas, 302 p.
- DIDELON Cl., GRASLAND Cl. et RICHARD Y (Dir.), *Atlas de l'Europe dans le monde*, La Documentation française, 260 p.
- GF. Dumont & P. Verluise, 2009, *Géopolitique de l'Europe*, Sedes, 320 p.
- ELISSALDE Bernard (Dir.-2009), *Géopolitique de l'Europe*, Nathan, 335 p.
- GERARDOT Marie (dir.), *L'Europe*, Atlande, 254 p.
- KAHN Sylvain, 2007, *Géopolitique de l'Union européenne*, Armand Colin, Collection 128, 128 p.
- MALTERRE J.-F. et PRADEAU C., 2008, *L'Europe en fiches*, Bréal, 272 p



LICENCE 3e année

Semestre 5 - Tronc commun

■ **Histoire du monde méditerranéen antique** - Responsable de l'UE :
Charles PARISOT

Volume horaire : 24CM+24TD Coeff. 6 - 6 ECTS

MCC : Session 1 : 50% CC écrit et oral 50% CT écrit 4h - Session 2 : 100% CT écrit 4h

RSE: S1 : 100% CT écrit 4h - Session 2 : 100% CT écrit 4h

Descriptif de l'enseignement : *Les confins du monde romain. Conquêtes, contacts, identités (IIe s. a.C.-IIe s. p.C.)*

La période comprise entre le IIe s. a.C. et le IIe s. p.C. constitue un temps de convergence à l'échelle de l'ensemble du bassin méditerranéen et de ses marges : la conquête romaine, l'intensification des échanges à longue distance, la mobilité accrue des hommes sont autant de phénomènes qui contribuent au rapprochement politique, économique et culturel des sociétés italiennes, grecques, celtiques, ibériques, africaines... L'Empire romain, qui se présente comme la somme de ces différents apports, en constitue moins la cause que le résultat. L'objectif de ce cours est ainsi de retracer l'histoire du concept d'empire et de caractériser le développement des identités impériales aux confins du monde romain, plutôt qu'en son cœur. La documentation sollicitée puise dans l'ensemble des sources disponibles : littérature, épigraphie, numismatique, structures et mobiliers archéologiques.

Bibliographie:

Cl. Nicolet (dir.), *Rome et la conquête du monde méditerranéen (264-27 av. J.-C.)*. 2. *Genèse d'un empire*, Paris, 1997 (1^{er} éd. 1978).

Fr. Jacques et J. Scheid (dir.), *Rome et l'intégration de l'Empire (44 av. J.-C.-260 ap. J.-C.)*. 1. *Les structures de l'empire romain*, Paris, 2010 (1^{er} éd. 1990).

Cl. Lepelley (dir.), *Rome et l'intégration de l'Empire (44 av. J.-C.-260 ap. J.-C.)*. 2. *Approches régionales du Haut-Empire romain*, Paris, 1998.

P. Faure, N. Tran et C. Virlovet, *Rome, cité universelle. De César à Caracalla, 70 av. J.-C.-212 apr. J.-C.*, Paris, 2018.

Histoire sociale et culturelle de l'Europe moderne - Responsable de l'UE :

Gaël RIDEAU

Volume horaire : 24CM+24TD Coeff. 6 - 6 ECTS

MCC : Session 1 : 50% CC écrit et oral 50% CT écrit 4h - Session 2 : 100% CT écrit 4h

RSE: S1 : 100% CT écrit 4h - Session 2 : 100% CT écrit 4h

Descriptif de l'enseignement :

Cette UE traitera des affrontements religieux en Europe aux 16^{ème}-17^{ème} siècles et associera les échelles européennes, nationales et locales. Ces conflits seront étudiés en France, dans l'Empire, aux Pays-Bas, en Angleterre, dans les territoires suisses, mais également en Italie et en Espagne. Si les oppositions entre catholiques et protestants seront au centre de la réflexion, les oppositions internes aux deux confessions, ainsi que le rapport aux musulmans dans le monde ibérique seront abordés. Les différences doctrinales, la confessionnalisation, l'iconoclasme, la violence et la pacification, la relation entre politique et religion, les dimensions sociales de ces conflits seront quelques-uns des thèmes traités dans cette UE.

Bibliographie:

Olivia Carpi, *Les guerres de religion (1559-1598)*, Paris, Ellipses, 2012.

David El Kenz et Claire Gantet, *Guerres et paix de religion en Europe, XVIe-XVIIe siècles*, Paris, Colin, 2008.

Arlette Jouanna, dir., *Histoire et dictionnaire des guerres de religion*, Paris, Laffont, 1998.

Nicole Lemaître, *L'Europe et les réformes au XVIe siècle*, Paris, Ellipses, 2008.

Nicolas Le Roux, *Les Guerres de religion, 1559-1629*, Paris, Belin, 2009

 **Latin** - Responsable de l'UE : Pierre-Alain CALTOT

Volume horaire : 24TD Coeff. 3- 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours s'adresse aux étudiants ayant déjà fait au moins un semestre de latin en L2 ou dans leurs études supérieures. Il poursuit trois objectifs :

- l'apprentissage de la langue latine (révision systématique de la morphologie nominale et verbale et poursuite de l'apprentissage : morpho-syntaxe du subjonctif ; syntaxe de la phrase complexe...)
- une initiation à la pratique de la version latine
- lecture de textes d'auteurs (en bilingue latin-français ou en latin seulement) autour d'un thème : Jules César, l'homme et la légende

Bibliographie :

J.-C. Fredouille, H. Zehnacker, *Littérature latine*, PUF, Quadrige, Paris, [1993]

Morisset, Gason, Thomas, *Précis de grammaire des lettres latines*, Magnard, Paris

Dictionnaire Latin-Français, le Grand Gaffiot (inutile de l'acquérir)

 **Langue vivante** - Responsable de l'UE : LANSAD

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

l'étudiant choisit l'anglais, l'allemand ou l'espagnol.

Allemand : L'enseignement d'Allemand pour spécialistes des autres disciplines travaille sur toutes les compétences écrites et orales et est organisé par groupes de niveau (A2/2 à B1+). Pour être orientés vers le groupe correspondant à leur niveau réel, tous les nouveaux étudiants doivent participer à un test de positionnement qui aura lieu pendant la première semaine de cours, dans le créneau habituel des cours. Les enseignements débiteront en semaine deux.

Nous organiserons une commande groupée de la méthode avec laquelle nous travaillons en cours. Plus d'informations à la première séance de cours.

Bibliographie:

Anglais : S. PERSEC, Grammaire raisonnée anglais, niveau avancé B2 à C1, Ophrys.

Comment on écrit l'Histoire - Responsable de l'UE : Noëlline CASTAGNEZ

Volume horaire : 22CM Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 50% CC 50% CT oral 30 min. - Session 2 : 100% CT oral 30 min.

RSE: S1 : 100% CT oral 30 min. - Session 2 : 100% CT oral 30 min.

Descriptif de l'enseignement :

L'Histoire a toujours joué un rôle dans la vie de la cité et son écriture est fille de son temps. Il s'agira de réfléchir au « métier d'historien » (Marc Bloch) et à ses différents enjeux, en approfondissant les connaissances historiographiques et épistémologiques acquises aux semestres précédents. D'une part, on étudiera quels sont les objets, sources, démarches et méthodes de l'historien de l'Antiquité à nos jours à travers diverses études de cas. D'autre part, on interrogera les finalités scientifiques, culturelles et civiques de l'Histoire, en analysant particulièrement le poids qu'exerce la mémoire collective sur son écriture et son enseignement, y compris dans les débats les plus actuels.

Bibliographie:

BLOCH, M., *Apologie pour l'Histoire ou métier d'historien*, 1ère éd. 1941, A. Colin, 1997.

DELACROIX C., DOSSE F. et GARCIA P., *Les courants historiques en France 19e-20e siècle*, Paris, Folio, éd. revue, 2007.

DELACROIX C., DOSSE F., GARCIA P. et OFFENSTADT N., *Historiographies. Concepts et débats*, Paris, Folio, 2010.

LAURENTIN E. (dir.), *À quoi sert l'Histoire aujourd'hui*, Bayard, 2010.

PROST A., *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, " Points Histoire ", 1996.

VEYNE P., *Comment on écrit l'Histoire*, Seuil, 1971.

Atelier d'histoire contemporaine Responsable de l'UE : Noëlline CASTAGNEZ

Volume horaire : 20CM Coeff. 3- 3 ECTS

MCC : Session 1 : 50% CC écrit 1h 50% CT écrit 4h - Session 2 : 100% CT écrit 4h

RSE: S1 : 100% CT écrit 4h - Session 2 : 100% CT écrit 4h

Descriptif de l'enseignement : **Histoire politique et culturelle de l'Europe contemporaine**

Les travaux sur l'Italie fasciste, l'Allemagne nazie et l'URSS stalinienne ont été largement renouvelés ces dernières années. À une histoire par le haut des tenants du concept de totalitarisme, s'ajoute aujourd'hui une histoire sociale par le bas qui analyse les formes d'accommodement des sociétés et leurs résistances, y compris culturelles. Grâce à une approche comparative, il s'agira donc de définir les convergences et les spécificités de ces trois régimes.

Bibliographie :

Bruneteau B., *Les totalitarismes*, Paris, A Colin, 1999.

Rouso H. (dir.), *Stalinisme et nazisme : Histoire et mémoire comparées*, Bruxelles, Complexe, 1999.

Chapoutot Y, *La loi du sang. Penser et agir en nazi*, Paris, Gallimard, 2014.

Matard-Bonucci M., *Totalitarisme nazi*, Paris, CNRS éditions, 2018.

Werth N., *La terreur et le désarroi : Staline et son système*, Paris, Perrin, 2007.

Psychologie et sociologie pour l'enseignement - Responsable de l'UE :

Anne-Lise DOYEN

Volume horaire : 22TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC dossier+écrit 1h+oral 15 min. - Session 2 : 100% CT oral 20 min.

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT oral 20 min.

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

- découvrir quelques sous-domaines de la psychologie et de la sociologie, leurs démarches et leurs objets d'études ;
- décrire et analyser des situations scolaires (issues du 1er et du 2nd degré) à partir de vidéos et de productions d'élèves.

Compétences visées :

A partir du référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation (25/07/2013), l'UE permet une première approche des compétences suivantes :

- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage ;
- Prendre en compte la diversité des élèves ;
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation ;
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques ;
- Coopérer avec les parents d'élèves.

Bibliographie / Sitographie :

Duru-Bellat, M. & Van Zanten, A. (2012). *Sociologie de l'Ecole*. Armand Colin.

Ferrand, L., Lété, B., & Thevenot, C. (Eds.) (2018). *Psychologie cognitive des apprentissages scolaires*. Dunod.

Lieury, A. (Ed.) (2010). *Psychologie pour l'enseignement*. Dunod.

Millet, M. & Thin, D. (2005). *Ruptures scolaires : l'école à l'épreuve de la question sociale*. PUF

 **Géographie des risques** - Responsable de l'UE : Bertrand SAJALOLI

Volume horaire : 15CM Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT oral 20 min.

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT oral 20 min.

Descriptif de l'enseignement :

Passerelle et synthèse entre la géographie physique et la géographie humaine, la géographie des risques conduit à penser les espaces planétaires de manière globale et multiscalaire. Après avoir précisé les concepts et l'historique des concepts liés aux risques, le cours examinera le poids des dimensions psychologiques, historiques et culturelles dans la perception et la prévention de l'aléa et posera les jalons d'une géographie environnementale attentive à l'approche systémique et développement durable.

L'approche typologique des risques sera conduite en deux temps et distinguera les risques naturels (lithosphériques, climatiques, liés à l'eau, biogéographiques...) des risques anthropiques et technologiques (agriculture, industrie et transport, sociaux, sanitaires, géopolitiques). La prévention et la gestion des risques, fortement liées aux modes et niveaux de développement des pays concernés, distingueront les risques dans les pays développés et ceux dans les pays en voie de développement ou en émergence en procédant à une approche macro-régionale.

Une sortie de terrain dans le val inondable d'Orléans rendra plus concrète la complexité du risque

Bibliographie :

Bravard J.-P. : *Les régions françaises face aux extrêmes hydrologiques. Gestion des excès et de la pénurie*, Paris, SEDES, 2000, 287 p.

Chardon M : « Contraintes et risques naturels dans la gestion d'un milieu montagnard : l'exemple alpin », in *les Français dans leur environnement*, Nathan, 1996, pp.77-94 p.


Dagorne A et Dars A. : *Les risques naturels*, Que sais-je ?, PUF, 2001, 128 p.

Dauphiné A. : *Risques et catastrophes. Observer. Spatialiser. Comprendre. Gérer*. Paris, Armand Colin, 2001, 288 p.

Lagadec P : *La civilisation du risque. Catastrophe technologiques et responsabilité sociale*, Paris, Ed du Seuil, 1987, 237 p.

Lefevre C.et Schneider J.-L. : *Les risques naturels majeurs*, Editions scientifiques GB, 2003, 306 p.

MEDD : *Plan de prévention des risques naturels (PPR). Risques d'inondation (ruissellement périurbain)*, Paris, La Documentation Française, 2001, 57p.

 **Les outils de l'historien (2 enseignements à choisir) : Iconographie médiévale ou Paléographie et diplomatique médiévales et modernes ou Latin**

Volume horaire : 24TD Coeff. 3+3- 3+3 ECTS

Iconographie médiévale - Philippe FAURE

MCC : Session 1 : 50% CC écrit+oral 50% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Approche de la culture visuelle de l'Occident médiéval et initiation aux méthodes d'analyse et à l'interprétation des images médiévales, à partir de l'étude de documents (enluminures, peintures, sculptures, ivoires...).

Bibliographie :

Baschet J., *L'iconographie médiévale*, Paris, Folio-Histoire, 2008.

Baschet J. et Dittmar P;-O. (dir.), *Les images dans l'Occident médiéval*, Turnhout, Brepols, 2015.

Charron P. et Guillouët, J.-M.(dir.), *Dictionnaire d'histoire de l'art du Moyen Âge occidental*, Paris, Robert Laffont, 2009.

Garnier F., *Le langage de l'image au Moyen Age, t. I, Signification et symbolique*, Paris, 1982; t. II, *Grammaire des gestes*, Paris, 1989.

Schmitt J.-C., *Le corps des images. Essais sur la culture visuelle au Moyen Age*, Paris, 2002.

Paléographie et diplomatique médiévales et modernes - J. DUMASY, K. SKRZYPCZAK et C. SPERONI

MCC : Session 1 : 50% CC 50% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

Descriptif de l'enseignement :

Cet enseignement a un double propos : consolider les bases en paléographie médiévale en proposant des exercices de lecture de documents des Xe-XIIe siècles et initier à la diplomatique. De la même façon, il s'agit de consolider les bases de la paléographie moderne, par une initiation au travail de dépouillement et d'exploitation des sources dans un dépôt d'archives.

Bibliographie :

Audisio (Gabriel) et Rambaud (Isabelle), *Lire le français d'hier. Manuel de paléographie moderne (XVe-XVIIIe siècle)*, Paris, A. Colin, 2016, 304 p.

Buat (Nicolas) et Van Den Neste (Evelyne), *Dictionnaire de paléographie française. Découvrir et comprendre les textes anciens (XVe-XVIIIe siècle)*, Paris, Les Belles Lettres, 2016, 802 p.

Olivier GUYOTJEANNIN, Jacques PYCKE et Benoît-Michel TOCK, *Diplomatique médiévale*, Turnhout, Brepols, 1993 (1e édition).

Olivier GUYOTJEANNIN, *Les sources de l'histoire médiévale*, Paris, 1998.

M. PARISSÉ, *Manuel de paléographie médiévale*, Paris, Picard, 2006.

E. POULLE, *Paléographie des écritures cursives en France du XVe au XVIIe siècle*, Genève, Droz, 1966, 2 vol.

Latin - Responsable de l'UE : Pierre-Alain CALTOT

Volume horaire : 24TD Coeff. 3- 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Cet enseignement est réservé à de bons latinistes, maîtrisant l'ensemble de la morphologie latine et les bases de la syntaxe. Il proposera la lecture et la critique historique de textes sources de l'Histoire ancienne (principalement romaine). Les étudiants n'ayant suivi que le semestre d'initiation en L2 (3E50) ne pourront le suivre qu'au prix d'un travail personnel rigoureux et exigeant.

Bibliographie :

Dictionnaire Latin-Français (de préférence le Gaffiot de poche) – obligatoire.

G. Hacquard, Guide romain antique, Hachette – général, concis et très pratique

Semestre 5 - Parcours Patrimoine et Culture

 **Histoire et patrimoine : le Val de Loire** - Responsables de l'UE : Chantal SENSEBY et Christophe SPERONI

Volume horaire : 18CM+8TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit/oral - Session 2 : 100% CT oral 20 min.

RSE: S1 : 100% CT oral 20 min. - Session 2 : 100% CT oral 20 min.

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours prend appui sur le patrimoine historique du Val de Loire pour aborder les grandes questions historiques françaises et européennes. La richesse particulière de la zone étudiée, depuis l'Antiquité classique jusqu'à l'histoire la plus contemporaine, en passant par la civilisation médiévale et la construction du monde moderne, permet en effet d'aborder en partant d'exemples concrets des questions majeures et de portée générale (histoire de France sur la longue durée, insertion dans des ensembles plus vastes, de l'Empire romain à l'Union Européenne, questions religieuses, guerres et conflits, acculturation et « chocs des cultures »), etc.

Ce cours permet ainsi de réfléchir à la valorisation du patrimoine régional sous toutes ses formes, matérielles ou intellectuelles en liant connaissances scientifiques et support patrimonial

Bibliographie:

VIGIER (Philippe) dir., **Une histoire de la Loire**, Paris, Ramsay, 1986, 413 p.

CHEVALIER (Bernard) (dir.), *Histoire de Tours*, Toulouse, Privat, 1985, 423 p.

DEBAL (Jacques), VASSORT (Jean) et POITOU (Christian), *Histoire d'Orléans et de son Terroir*, Roanne, Ed. Horvath, 1982, 3 vol.

VILLIERS (Patrick), *Une histoire de la marine de Loire*, Brinon-sur-Sauldre, Grandvaux, 1996, 205 p.

 **Archives et bibliothèques : approche professionnelle** - Responsable de l'UE : Juliette DUMASY

Volume horaire : 12TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT oral 30 min.

RSE: S1 : 100% CT oral 30 min. - Session 2 : 100% CT oral 30 min.

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours, dispensé par des professionnels des métiers des archives et des bibliothèques, vise à fournir aux étudiants les éléments fondamentaux de pratiques importantes de ces milieux professionnels comme le catalogage ou la numérisation par exemple. Outre l'apport pour les étudiants intéressés par les métiers du patrimoine et de la documentation, cet enseignement sert également à mieux comprendre les pratiques de conservation et de classement des documents mobilisés par les historiens.

L'image comme objet historique - Responsable de l'UE : Philippe FAURE

Volume horaire : 24TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 50% CC écrit et oral 50% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Au travers d'exemples pris dans des périodes différentes et centrés sur les représentations du pouvoir, cette UE a pour but de permettre à l'étudiant d'acquérir des outils d'analyse d'images dans le cadre d'une étude historique. Plusieurs types d'images seront ainsi abordés, de la peinture médiévale sur manuscrit à la vidéo, en passant par la gravure ou la sculpture.

Bibliographie:

Baschet J. et Dittmar P.-O., *Les images dans l'Occident médiéval*, Turnhout, Brepols, 2015.

Beaune Colette, *L'art de l'enluminure au Moyen Age. Le miroir du pouvoir*, Paris, Hervas, 1989, réimpr. sous le titre *Les manuscrits des rois de France*, Paris, 1997.

Dalarun Jacques (dir.), *Le Moyen Age en lumière*, Paris, Fayard, 2002.

Duprat Annie, *Images et histoire. Outils et méthodes d'analyse des documents iconographiques en histoire*, Paris, Belin, 2007.

Gervereau Laurent, *Voir, comprendre, analyser les images*, Paris, La Découverte, 1994.

Images. Une histoire du monde, Paris, Nouveau monde éditions, 2008.

Raynaud C., *Le commentaire de document figuré en histoire médiévale*, Paris, 1997.

Raynaud C., *Images et pouvoirs au Moyen Age*, Paris, Le léopard d'or, 1993.

Serre-Floersheim Dominique, *Le passé réfléchi par l'image, t. 1, Le Moyen Age et le XVIe siècle*, Paris, Editions d'Organisation, 1994.

Atelier d'histoire médiévale - Responsable de l'UE : Juliette DUMASY

Volume horaire : 20CM Coeff. 3- 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit+oral - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Que sait-on de Jeanne d'Arc ? Qui était-elle ? Dans quelle mesure a-t-elle changé le cours de la Guerre de Cent Ans ? Comment expliquer sa trajectoire fulgurante ? Que nous apprend-elle sur son époque ? Quelle mémoire en a-t-on eu au fil des siècles et en a-t-on aujourd'hui ? Cet atelier permettra, par ces multiples angles d'approche, de revenir sur ce personnage cher à la ville d'Orléans.

Bibliographie :


C. Beaune, *Jeanne d'Arc*, Paris, Perrin, 2004.

B. Bove, *Le temps de la guerre de Cent Ans, 1328-1453*, Paris, Belin, 2009.

G. et A. Duby, *Les procès de Jeanne d'Arc*, Paris, Gallimard, 1973.

Jeanne d'Arc. *Histoire et dictionnaire*, Ph. Contamine dir., Paris, Robert Laffont, 2012

Jeanne d'Arc. *Histoire et mythes*, J.-P. Boudet, X. Hélarydir., Rennes, PUR, 2014.

 **Les outils de l'historien (2 enseignements à choisir) : Iconographie médiévale ou Paléographie et diplomatique médiévales et modernes ou Latin**

Volume horaire : 24TD Coeff. 3+3- 3+3 ECTS

Iconographie médiévale - Philippe FAURE

MCC : Session 1 : 50% CC écrit+oral 50% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Approche de la culture visuelle de l'Occident médiéval et initiation aux méthodes d'analyse et à l'interprétation des images médiévales, à partir de l'étude de documents (enluminures, peintures, sculptures, ivoires...).

Bibliographie :

Baschet J., *L'iconographie médiévale*, Paris, Folio-Histoire, 2008.

Baschet J. et Dittmar P;-O. (dir.), *Les images dans l'Occident médiéval*, Turnhout, Brepols, 2015.

Charron P. et Guillouët, J.-M.(dir.), *Dictionnaire d'histoire de l'art du Moyen Âge occidental*, Paris, Robert Laffont, 2009.

Garnier F., *Le langage de l'image au Moyen Age, t. I, Signification et symbolique*, Paris, 1982; t. II, *Grammaire des gestes*, Paris, 1989.

Schmitt J.-C., *Le corps des images. Essais sur la culture visuelle au Moyen Age*, Paris, 2002.

Paléographie et diplomatique médiévales et modernes - J. DUMASY, K. SKRZYPCZAK et C. SPERONI

MCC : Session 1 : 50% CC 50% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

Descriptif de l'enseignement :

Cet enseignement a un double propos : consolider les bases en paléographie médiévale en proposant des exercices de lecture de documents des Xe-XIIIe siècles et initier à la diplomatique. De la même façon, il s'agit de consolider les bases de la paléographie moderne, par une initiation au travail de dépouillement et d'exploitation des sources dans un dépôt d'archives.

Bibliographie :

Audisio (Gabriel) et Rambaud (Isabelle), *Lire le français d'hier. Manuel de paléographie moderne (XVe-XVIIIe siècle)*, Paris, A. Colin, 2016, 304 p.

Buat (Nicolas) et Van Den Neste (Evelyne), *Dictionnaire de paléographie française. Découvrir et comprendre les textes anciens (XVe-XVIIIe siècle)*, Paris, Les Belles Lettres, 2016, 802 p.

Olivier GUYOTJEANNIN, Jacques PYCKE et Benoît-Michel TOCK, *Diplomatique médiévale*, Turnhout, Brepols, 1993 (1e édition).

Olivier GUYOTJEANNIN, *Les sources de l'histoire médiévale*, Paris, 1998.

M. PARISSÉ, *Manuel de paléographie médiévale*, Paris, Picard, 2006.

E. POULLE, *Paléographie des écritures cursives en France du XVe au XVIIIe siècle*, Genève, Droz, 1966, 2 vol.

Latin - Responsable de l'UE : Pierre-Alain CALTOT

Volume horaire : 24TD Coeff. 3- 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Cet enseignement est réservé à de bons latinistes, maîtrisant l'ensemble de la morphologie latine et les bases de la syntaxe. Il proposera la lecture et la critique historique de textes sources de l'Histoire ancienne (principalement romaine). Les étudiants n'ayant suivi que le semestre d'initiation en L2 (3E50) ne pourront le suivre qu'au prix d'un travail personnel rigoureux et exigeant.

Bibliographie :

Dictionnaire Latin-Français (de préférence le Gaffiot de poche) – obligatoire.

G. Hacquard, Guide romain antique, Hachette – général, concis et très pratique

Semestre 5 - Parcours Histoire-Droit

Voir livret descriptif des enseignements de la Licence de Droit, Economie, Gestion pour les enseignements suivants :

Deux enseignements au choix dans la liste suivante

Volume horaire : 30 CM+15TD Coeff. 5+5 - 5+5 ECTS

 *Droit du travail (relations individuelles)*

 *Droit des sociétés (principes généraux)*

 *Droit civil : les biens*

 *Droit international public*

 *Droit public des biens*

Un enseignement au choix dans la liste suivante :

Volume horaire : 30 CM Coeff. 3 - 3ECTS

 *Histoire des institutions publiques de la Révolution à 1946*

 *Histoire des relations sociales*



LICENCE 3e année

Semestre 6 - Tronc commun

■ **Savoirs, pouvoirs et société dans l'Europe médiévale** - Responsable de l'UE : Juliette DUMASY

Volume horaire : 24CM+24TD Coeff. 5 - 5 ECTS

MCC : Session 1 : 50% CC écrit+oral 50% CT écrit 4h - Session 2 : 100% CT écrit 4h

RSE: S1 : 100% CT écrit 4h - Session 2 : 100% CT écrit 4h

Descriptif de l'enseignement : *Savoirs, pouvoirs et société en Europe à la fin du Moyen Âge*

On se proposera d'étudier les rapports entre savoirs, pouvoirs et société en Europe aux derniers siècles du Moyen-âge, en se penchant sur les évolutions de l'enseignement et de la culture savante, sur les liens entre arts et pouvoir, à travers la culture de cour, le mécénat et la pensée politique, enfin sur les croyances et les valeurs communes et spécifiques aux différents groupes sociaux.

Bibliographie :

Sot M., Guerreau-Jalabert A. et Boudet J.-P., *Histoire culturelle de la France*, dir. Rioux J.-P. et Sirinelli J.-F., t. I, Le Moyen Âge, dir. Sot M., Paris, Seuil, coll. *L'univers historique*, 1997, rééd. coll. Points, Seuil, 2005.

B. Laurieux, L. Moulinier, *Education et cultures dans l'Occident chrétien, du début du XIIe siècle au milieu du XVIe siècle*, Paris, Messene, 1998.

■ **Pouvoirs et sociétés en Occident à l'époque contemporaine** - Responsable de l'UE : Jean GARRIGUES

Volume horaire : 24CM+24TD Coeff. 5 - 5 ECTS

MCC : Session 1 : 50% CC écrit+oral 50% CT écrit 4h - Session 2 : 100% CT écrit 4h

RSE: S1 : 100% CT écrit 4h - Session 2 : 100% CT écrit 4h

Descriptif de l'enseignement : *La démocratie aux Etats-Unis et en Europe d'une Guerre à l'autre (1914-1946)*

On étudiera l'évolution du modèle démocratique (institutions, forces politiques, contre-pouvoirs, opinion...) dans les grands pays d'Europe occidentale et aux Etats-Unis, des débuts de la Première Guerre mondiale à la fin de la Seconde. On pourra ainsi mesurer l'impact de ses conflits et de la crise de l'entre-deux-guerres sur les différents modèles démocratiques, et leur capacité de résistance à la tentation de l'autoritarisme ou du totalitarisme.

Bibliographie :

S. Berstein (dir), *La Démocratie libérale*, PUF, 1998.

S. Guillaume (dir), *La Démocratie aux Etats-Unis et en Europe de 1918 à 1989*, Armand Colin, 1999.

M. Matard-Bonucci (dir), *La Démocratie au XXe siècle : Europe de l'Ouest, Etats-Unis 1918-1989*, Atlande, 2000.

 **Langue vivante** - Responsable de l'UE : LANSAD
Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

l'étudiant choisit l'anglais, l'allemand ou l'espagnol.

Allemand : l'enseignement d'Allemand pour spécialistes des autres disciplines travaille sur toutes les compétences écrites et orales et est organisé par groupes de niveau (A2/2 à B1+).

Ouvrage de référence (anglais) : S. PERSEC, *Grammaire raisonnée anglais, niveau avancé B2 à C1*, Ophrys

 **Les métiers de l'histoire** - Responsable de l'UE : Juliette DUMASY et responsables de formations

Volume horaire : 18TD Coeff. 4 - 4 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CT dossier - Session 2 : 100% CT dossier

RSE: S1 : 100% CT dossier - Session 2 : 100% CT dossier

Descriptif de l'enseignement :

Cette UE vise à informer concrètement les étudiants sur les différents débouchés professionnels ouverts par une formation en histoire. Elle comprend, d'une part, un stage d'observation (ou une valorisation d'expérience professionnelle) de 24h qui donne lieu à la rédaction d'un rapport. Ce stage permet à l'étudiant de mesurer les apports de sa formation et de faire le lien entre elle et le monde professionnel. Le second volet de cette UE est constitué par la participation à la journée des Masters d'histoire, qui présente aux étudiants les différents masters proposés par le département. Elle est animée par des étudiants en Master, les différents responsables des formations ainsi que des intervenants extérieurs.

Semestre 6 - Parcours MEEF



Les outils de l'historien (2 enseignements à choisir) : Numismatique romaine ou La presse des Lumières à l'âge contemporain ou Latin médiéval

Volume horaire : 24TD Coeff. 2+2- 2+2 ECTS

Numismatique romaine - Charles PARISOT

MCC : Session 1 : 50% CC écrit 50% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement : La monnaie romaine sous la République et le Haut-Empire.

Apprendre et comprendre l'évolution de la monnaie romaine entre la République et le Principat (naissance de la monnaie romaine, émergence d'un monnayage provincial, réforme augustéenne, monnayage impérial, choix et réception des images, questions politiques).

Bibliographie :

Amandry, M., *La monnaie antique*, Ellipses, 2017.

Burnett, A., *La monnaie romaine*, Errances, 1987

La presse des Lumières à l'âge contemporain - Marion BRETECHE

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours sera consacré à la presse depuis ses origines jusqu'à la Révolution française afin de conduire les étudiants à découvrir, non seulement la diversité, les spécificités et la modernité du journalisme d'Ancien Régime, mais aussi ce qui perdure de cette époque dans les pratiques journalistiques actuelles. Pour permettre aux étudiants de manier certains outils de l'historien et de construire en partie eux-mêmes le savoir partagé dans cette UE, de nombreux documents seront proposés pendant les séances et les étudiants devront présenter en classe un dossier préparé au cours du semestre.

Bibliographie indicative (manuels) :

F. Barbier et C. Bertho Lavenir, *Histoire des médias de Diderot à Internet*, Paris, A. Colin, 3e éd., 2003 [1996].

G. Feyel, *La presse en France des origines à 1944*, Paris, Ellipses, 1999.

J.-N. Jeanneney, *Une histoire des médias des origines à nos jours*, Paris, Points, 2014 [1996].

Latin médiéval - Pierre-Alain CALTOT

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Cet enseignement est réservé à de bons latinistes, maîtrisant l'ensemble de la morphologie latine et les bases de la syntaxe. Il présentera, à travers des exemples concrets les particularités linguistiques du latin du Moyen Âge.

Il proposera la lecture et la critique historique de textes littéraires sources de l'Histoire médiévale ainsi que de chartes et documents d'archives divers. Les étudiants n'ayant suivi que le semestre d'initiation en L2 (3E50) ne pourront le suivre qu'au prix d'un travail personnel rigoureux et exigeant.

Bibliographie :

Un point sera fait par l'enseignant, en début de semestre, sur les outils de travail spécifiques au latin médiéval, disponibles le plus souvent en ligne.

 **Histoire, épistémologie et didactique de la géographie** - Responsable de l'UE : Christine ROMÉRO

Volume horaire : 18CM+18TD Coeff. 4 - 4 ECTS

MCC : Session 1 : 2 CC x30% + 1 CT 40% écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Le cours présente l'histoire de la Géographie et l'évolution de ces principaux concepts et outils. Il vise à illustrer les processus des mutations des paradigmes scientifiques et la manière dont un savoir acquiert le statut de science et est transmis, notamment par l'école. Au-delà, il s'agit d'éclairer les principaux enjeux et les perspectives de la Géographie contemporaine. Les TD s'attachent à approfondir certaines thématiques et les principaux modèles et théories de l'organisation de l'espace.

Cet enseignement a pour objectif l'actualisation et l'approfondissement de la culture générale dans le domaine de l'histoire des idées ainsi que l'acquisition de bases en matière de didactique de la géographie. Il vise un approfondissement des savoir-faire en matière d'argumentation et de théorisation.

Bibliographie :

BAILLY A., FERRAS R. et PUMAIN D. (1995), *Encyclopédie de géographie*, Economica, 1167 p.

BAVOUX Jean-Jacques (2002), *La géographie _ objets, méthodes, débats*, Armand Colin, Collection U, 239 p

BRUNET Roger (2001), *Le déchiffrement du monde*. Paris, Belin, Collection Mappemonde, 402 p.

CLAVAL Paul (2001), *Epistémologie de la géographie*. Paris, Nathan Université, 266 p.

LE ROUX Anne (2003), *Didactique de la géographie*, Presses universitaires de Caen, 267 p.

SCHEIBLING Jacques (1994), *Qu'est-ce que la géographie ?* Paris, Hachette, 255 p.

THUMERELLE Pierre-Jean (Dir. 2001), *Explications en géographie _ démarches, stratégies et modèles*, SEDES, Collection DIEM, 160 p.

 **Atelier d'Histoire ancienne** - Responsable de l'UE : H. CHAUSSERIE-LAPRÉE

Volume horaire : 12CM+12TD Coeff. 3- 3 ECTS

MCC : Session 1 : 50% CC écrit 50% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

Descriptif de l'enseignement : *Famille, citoyenneté et société à Rome (fin de la République-Haut Empire)*

Ce cours étudie l'évolution de la famille romaine entre la République et le Haut-Empire. Il prend en compte les rapports de la famille et de la citoyenneté et le rôle particulier des familles aristocratiques et de la famille impériale. L'étude n'est pas limitée aux questions politiques et juridiques mais comprend aussi une approche anthropologique (religion, structures de parenté, identités familiales, etc.).

Bibliographie :

P. Garnsey, R. Saller, *L'Empire romain. Economie, société, culture*, Paris, 2001 (1987).

A. Damet, Ph. Moreau, *Famille et société dans le monde grec et en Italie du Ve siècle av. J.-C. au IIe siècle av. J.-C.*, Paris, 2017.

 **Enseigner l'Histoire-géographie au collège et au lycée** - Responsable de l'UE : Julien GAUTIER

Volume horaire : 20TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

Descriptif de l'enseignement :

- Étude des textes officiels et de leur mise en œuvre dans les classes.
- Analyse des démarches et des outils didactiques mobilisés par les enseignants.
- Analyse de manuels scolaires.
- Réflexion sur les questions sensibles en histoire et en géographie

Objectifs :

- Sensibiliser à l'enseignement de l'histoire – géographie au collège et au lycée.
- Connaître les finalités de ces enseignements.
- Connaître les programmes en vigueur.

Bibliographie:

DE COCK Laurence et PICARD Emmanuel, *La fabrique scolaire de l'histoire*, 2009. 212 p.

MEVEL Yannick et TUTIAUX-GUILLON Nicole, *Didactique et enseignement de l'Histoire-Géographie au Collège et au Lycée*, Éditions Publibook, 2013. 294 p.

Semestre 6 - Parcours Patrimoine et Culture

 **Initiation à la recherche** - Responsable de l'UE : Amélie PERRIER

Volume horaire : 24TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit dossier - Session 2 : 100% CT oral 30 min.

RSE: S1 : 100% CT écrit dossier - Session 2 : 100% CT oral 30 min.

Descriptif de l'enseignement :

Cet enseignement sensibilise les étudiants aux pratiques de la recherche en Histoire afin de leur permettre une meilleure orientation en Master. Ceci se fera notamment par la présence à une journée d'étude et par des séances destinées à présenter le travail de recherche dans les quatre périodes de l'histoire.

 **Atelier d'Histoire moderne** - Responsable de l'UE : Christophe SPERONI

Volume horaire : 12CM+12TD Coeff. 3- 3 ECTS

MCC : Session 1 : 50% CC écrit 50% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

Descriptif de l'enseignement : *Villes, sociétés et cultures urbaines en France au XVIIIe siècle.*

Dans ce cours, on abordera les grands thèmes de l'histoire urbaine, en montrant en particulier de quelles façons les villes sont au XVIIIe siècle le « creuset du changement » (D. Roche). La morphologie et la démographie, les fonctions urbaines ; les sociétés et les sociabilités urbaines, la question des pauvres et des exclus ; les transformations et les images de la ville... sont autant de sujets qui seront traités.

Bibliographie :

Duby G. (dir.), *Histoire de la France urbaine, t. III*, Paris, Seuil, 1981.

Durand S., *Les villes en France, XVIe-XVIIIe siècle*, Carré Histoire, Hachette Supérieur, 2006.

Roche D., *Le peuple de Paris*, Paris, Fayard 1998.

 **Bibliothèques : histoire et pratiques** - Responsable de l'UE :

Karol SKRZYPCZAK

Volume horaire : 18CM+ 12TD Coeff. 4 - 4 ECTS

MCC : Session 1 : 50% CC 50% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

Descriptif de l'enseignement :


Le cours magistral, centré sur les périodes médiévale et moderne, s'intéressera aux bibliothèques, qu'elles soient princières, publiques ou privées afin d'en souligner les voies de constitution, d'inventaire et les usages sociaux. Les pratiques de lecture et de bibliophilie seront également évoquées. Les travaux dirigés donneront lieu à des interventions de professionnels des bibliothèques.

Bibliographie:

Histoire des bibliothèques françaises, Paris, Editions du Cercle du Livre, 1989-1992.

Donatella Nebbiai, *Le discours des livres. Bibliothèques et manuscrits en Europe, IXe-XVe siècle*, Rennes, PUR, 2013.

Jean Quéniart, *Les Français et l'écrit*, Paris, Hachette, 1998.

 **Les outils de l'historien (2 enseignements à choisir) : Numismatique romaine ou La presse des Lumières à l'âge contemporain ou Latin médiéval**

Volume horaire : 24TD Coeff. 2+2- 2+2 ECTS

Numismatique romaine - Charles PARISOT

MCC : Session 1 : 50% CC écrit 50% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement : La monnaie romaine sous la République et le Haut-Empire.

Apprendre et comprendre l'évolution de la monnaie romaine entre la République et le Principat (naissance de la monnaie romaine, émergence d'un monnayage provincial, réforme augustéenne, monnayage impérial, choix et réception des images, questions politiques).

Bibliographie :

Amandry, M., *La monnaie antique*, Ellipses, 2017.

Burnett, A., *La monnaie romaine*, Errances, 1987

La presse des Lumières à l'âge contemporain - à déterminer

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement : Etude de presse.

- 1) Analyser l'évolution de la presse au XXe siècle.
- 2) Lire les journaux, des gros titres aux faits divers en passant par les caricatures.
- 3) La presse d'aujourd'hui, régionale, nationale et étrangère.
- 4) Revues de presse hebdomadaires.

Latin médiéval - Pierre-Alain CALTOT

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Cet enseignement est réservé à de bons latinistes, maîtrisant l'ensemble de la morphologie latine et les bases de la syntaxe. Il présentera, à travers des exemples concrets les particularités linguistiques du latin du Moyen Âge.

Il proposera la lecture et la critique historique de textes littéraires sources de l'Histoire médiévale ainsi que de chartes et documents d'archives divers. Les étudiants n'ayant suivi que le semestre d'initiation en L2 (3E50) ne pourront le suivre qu'au prix d'un travail personnel rigoureux et exigeant.

Bibliographie :

Un point sera fait par l'enseignant, en début de semestre, sur les outils de travail spécifiques au latin médiéval, disponibles le plus souvent en ligne.

Semestre 6 - Parcours Histoire-Droit

Voir livret descriptif des enseignements de la Licence de Droit, Economie, Gestion pour les enseignements suivants :

■ **Révoltes et révolutions** - Responsable de l'UE : Christian RENOUX

Volume horaire : 24CM Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CT écrit 4h - Session 2 : 100% CT écrit 4h

RSE: S1 : 100% CT écrit 4h - Session 2 : 100% CT écrit 4h

Descriptif de l'enseignement : *Les révoltes et les révolutions en Angleterre au XVIIe siècle*

On abordera l'histoire des mouvements de révolte et les révolutions qui se développent en Angleterre au XVIIe siècle, du règne de Charles Ier à la Glorieuse Révolution. Il s'agira d'analyser les forces sociales, politiques et religieuses à l'œuvre dans le renversement de la monarchie, l'avènement du Commonwealth, le protectorat de Cromwell puis la restauration des Stuart et enfin la Glorieuse Révolution.

Bibliographie:

COTTRET (Bernard), *Histoire d'Angleterre XVIe-XVIIIe siècle*, Paris, PUF, 1996.

COTTRET (Bernard), CRUICKSHANKS (Eveline), GIRY-DELOISON (Charles), *Histoire des Iles britanniques du XVIe au XVIIIe siècles*, Paris, Nathan, 1994.

COWARD (Barry), *The Stuart Age. A History of England, 1603-1714*, Londres - New York, Routledge, 2011.

Stéphane Jettot, François-Joseph Ruggiu, *L'Angleterre à l'époque moderne. Des Tudors aux derniers Stuarts*, Paris, A. Colin, 2017.

KISHLANSKY (Mark), *A Monarchy Transformed, Britain 1603-1714*, Londres, Penguin Press, 1997.

LOCKYER (Roger), *The Early Stuarts. A Political History of England, 1603-1642*, Londres, Longman, 1982.

MARX (Roland), *L'Angleterre des révolutions*, Paris, Armand Colin, 1971.

RUGGIU (François-Joseph), *L'Angleterre des Tudors aux premiers Stuarts 1509-1660*, Paris, SEDES, coll. « Campus, 1998.

SMITH (David), *A History of the Modern British Isles, 1603-1707: The Double Crown*, Londres, Wiley, 1998.

TUTTLE (Elizabeth), *Les Iles britanniques à l'âge moderne, 1485-1783*, Paris, Hachette, 1983.

■ **Presse et politique, XIXE-XXIE siècles** - Responsable de l'UE : Noëlline CASTAGNEZ

Volume horaire : 24CM Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 50% CC+50%CT écrit et oral, écrit 4h - Session 2 : 100% CT écrit 4h

RSE: S1 : 100% CT écrit 4h - Session 2 : 100% CT écrit 4h

Descriptif de l'enseignement : *Le dessin de presse politique en France de 1815 à 1945*

On abordera l'histoire du dessin de presse à fonction de propagande ou de raillerie politique, un genre long-temps décrié par les élites, et étouffé par les régimes autoritaires, mais que les historiens considèrent au-jour'd'hui comme une source de premier ordre sur l'histoire de la vie et des cultures politiques. On considèrera d'abord le dessin de presse sous l'angle d'une série de thèmes transversaux : les conditions qui en ont permis l'essor ; sa rhétorique et ses procédés ; ses auteurs, dans leur ensemble comme à travers leurs principales figures ; et ses supports, principalement la presse d'opinion généraliste et la presse satirique spécialisée. On l'appréhendera aussi, et surtout, dans son évolution, dans le cadre d'une périodisation qui suivra les grandes phases de l'histoire politique de la France, de la Restauration à la Libération en 1945, en dégagant pour cha-cune d'entre elles les enjeux d'une « guerre des crayons » souvent acharnée, qui a mobilisé mais aussi profondément divisé l'opinion publique durant près d'un siècle et demi.

Bibliographie:

BARIDON (Laurent), GUEDRON (Martial), *L'Art et l'histoire de la caricature. Des origines à nos jours*, Citadelles @ Mazenod, 2006.

DELPORTE (Christian), *Images et politique en France au XXe siècle*, Nouveau Monde Editions, 2006.

KALIFA (Dominique), RÉGNIER (Philippe), THÉRENTY (Marie-Ève) (dir.), *La Civilisation du journal : histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIXe siècle*, Nouveau Monde Editions, 2011.

REGNIER (Philippe) (dir.), *La Caricature entre République et censure. L'imagerie satirique en France de 1830 à 1880 : un discours de résistance ?*, PUL, 1996.

TILLIER (Bertrand), *La République. La caricature politique en France 1870-1914*, CNRS Editions, 1997.

TILLIER (Bertrand), *À la charge ! La caricature en France de 1789 à 2000*, Ed. de l'Amateur, 2005.

Histoire de la pensée et de l'idée européennes - Responsable de l'UE :

Noëlline CASTAGNEZ Volume horaire : 24CM Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 50% CC 50% CT oral 30 min. - Session 2 : 100% CT oral 30 min.

RSE: S1 : 100% CT oral 30 min. - Session 2 : 100% CT oral 30 min.

Descriptif de l'enseignement :

L'histoire de la construction européenne n'est pas linéaire et comprend des tentatives avortées et des échecs. Depuis ces dernières années, elle est, en outre, profondément renouvelée grâce à une histoire par en bas de tous ceux qui ont voulu l'unité européenne.

Il s'agira donc d'étudier comment et par qui le projet européen a été conçu et mis en œuvre depuis la Grande Guerre jusqu'au traité de Maastricht en 1992. Une histoire des idées permettra de répertorier les différents projets politiques, économiques, culturels et sociaux, ainsi que leurs acteurs européens et les résistances de leurs opposants. Conjointement, on étudiera le processus d'intégration européenne à travers ses architectures successives. Les différents projets sont en effet tiraillés entre le national et le supranational et ont dû affronter la montée des totalitarismes, la Seconde Guerre mondiale puis la Guerre froide. L'objectif est de mieux comprendre, grâce à une perspective historique, les enjeux et difficultés que traverse l'UE actuellement.

Bibliographie:

BERTONCINI Y., *Dictionnaire critique de l'Union européenne*, Paris, Colin, 2008

NOËL G. (dir.), *Penser et construire l'Europe 1919-1992*, Paris, Atlande, 2008

REAUX du E, *L'Idée d'Europe au XX^e siècle*, Bruxelles, Complexe, 2001

Voir livret descriptif des enseignements de la Licence de Droit, Economie, Gestion pour les enseignements suivants :

Deux enseignements au choix dans la liste suivante

Volume horaire : 30 CM Coeff. 3+3 - 3+3 ECTS

 *Droit du travail*

 *Libertés publiques et droits fondamentaux*

 *Droit international public*

 *Droit de l'Union Européenne*

Un enseignement au choix dans la liste suivante :

Volume horaire : 30 TD Coeff. 3+3 - 3+3 ECTS

 *Droit du travail*

 *Libertés publiques et droits fondamentaux*

 *Droit international public*

 *Droit de l'Union Européenne*



Bureau des Relations Internationales

Bureaux 024 & 025

02 38 49 47 73

international.llsh@univ-orleans.fr



Etudier à l'étranger :

Grâce à la mobilité ERASMUS + (Séjour d'études en Europe)

Grâce à ce programme, les étudiants ont la possibilité de valider un semestre ou une année universitaire dans une de nos universités partenaire en Europe en obtenant une bourse de l'Union Européenne.

Selon le département dans lequel vous étudiez, une liste précise d'universités offrant des cours correspondant à votre cursus est déterminée.

Grâce au programme d'échanges de l'Université d'Orléans (séjour d'études hors Europe)

L'Université d'Orléans a signé des accords de coopération avec des universités étrangères Hors Europe qui permettent également aux étudiants de valider un semestre ou une année universitaire. En moyenne, 60 étudiants y participent chaque année.

Les pays concernés sont : l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Chili, la Chine, la Corée du Sud, les Etats-Unis, le Japon, le Mexique, le Pérou et le Canada (Québec).

Pour plus d'information sur le programme d'échanges hors-Europe, nous vous invitons à contacter directement la Direction des Relations Internationales (DRI) qui gère ces échanges : mobilite.he@univ-orleans.fr



Les doubles-diplômes :

L'UFR LLSH propose des double-diplômes, un au niveau Licence et deux au niveau Master. Il s'agit d'un parcours de formation dont le cursus est organisé par deux ou plusieurs universités.

Encadré par deux enseignants coordinateurs, vous effectuez une partie de votre mobilité dans votre université d'origine et une autre dans l'université partenaire. La validation de votre formation se fonde sur l'obtention d'ECTS et aboutit à la délivrance d'un diplôme reconnu en France et dans le pays de l'université partenaire. Le but d'un double-diplôme est d'offrir aux étudiants des parcours de formation multiculturels de qualité, qui favorisent leur intégration dans le milieu socio-professionnel.

L'UFR LLSH propose un double-diplôme de Licence Langues Etrangères Appliquées spécialité Anglais/Allemand avec l'Université de Siegen (Allemagne), un double-diplôme de master d'histoire spécialité Pouvoirs, Cultures et Sociétés avec l'université Jagellone de Cracovie (Pologne) ainsi qu'un double-diplôme de master de géographie spécialité Développement Durable Local des Territoires Emergents avec l'université de Iasi (Roumanie).

Pour plus de renseignements sur les maquettes d'enseignements, nous vous invitons à prendre rendez-vous avec le BRI.



Autres services de l'Université pouvant vous informer :

Direction des Relations Internationales (D.R.I)

Château de la Source : dri@univ-orleans.fr



Bureau des Stages et de l'Insertion Professionnelle

Bureaux 167

02 38 49 40 86 ou 02 38 41 71 44

stages.llsh@univ-orleans.fr

Le Stage

Élément incontournable du parcours universitaire, le stage représente souvent un tremplin vers une première embauche. Vous trouverez sur cette page des informations concernant les démarches administratives liées au stage, mais également diverses pistes pour trouver un stage ou un job à l'étranger.



A quoi ça sert ?

Obtenir un premier contact avec l'environnement professionnel auquel vous vous destinez

Mettre en pratique les compétences acquises à travers votre formation

Développer votre réseau professionnel



Comment ça marche ?

Le stage représente une période de formation qui a pour but de vous sensibiliser aux divers aspects de la vie professionnelle. La recherche et le choix du stage relèvent d'une démarche personnelle et réfléchie en fonction de votre projet. Le stage doit faire l'objet d'une mission précise, définie en concertation avec vous et l'entreprise qui vous accueille. Il s'agit autant d'une valeur ajoutée pour vous que pour la structure. Le stage peut avoir lieu au sein d'une entreprise, d'une association ou d'une administration en France ou à l'international.

Au sein de l'entreprise, vous êtes encadré par un maître de stage qui vous guidera tout au long de votre mission. Dans votre filière, un enseignant-tuteur apporte une lecture externe à l'entreprise et vous oriente dans la rédaction de votre rapport.

o Qu'est-ce que c'est une convention de stage ?

Véritable contrat de travail entre vous, l'université et la structure qui vous accueille, la convention donne un cadre juridique à votre stage. Elle vous permet de définir clairement vos missions et vos conditions de travail (horaires, gratification, protection sociale, etc.).

Au niveau de l'UFR LLSH, le Bureau des stages et de l'insertion professionnelle vous accompagne d'une part, dans votre recherche de lieux de stages, la construction de vos outils de communication tels que le CV ou la lettre de motivation et d'autre part, pour le suivi administratif de votre stage, notamment la signature de votre convention.

Vous êtes évalué par votre structure d'accueil, à travers une grille d'évaluation remplie par votre maître de stage, votre rapport de stage et une soutenance devant un jury composé de votre maître de stage et de votre enseignant-tuteur.



Qu'est-ce que c'est une convention de stage ?

Véritable contrat de travail entre vous, l'université et la structure qui vous accueille, la convention donne un cadre juridique à votre stage. Elle vous permet de définir clairement vos missions et vos conditions de travail (horaires, gratification, protection sociale, etc.).



Autres services de l'Université pouvant vous informer :

Direction de l'orientation et de l'Insertion professionnelle (DOIP)
Espace Stage Emploi Entreprise (E.S.E.E)
1er étage de la Maison de l'étudiant
02 38 49 45 47 – stage.emploi@univ-orleans.fr



Service des études et de la scolarité

scolarite.llsh@univ-orleans.fr

Responsable du service - Bureau 124

scolarite.llsh@univ-orleans.fr

Scolarité administrative - Bureau 123

Mme Patricia LEBRUN

02 38 41 71 01

inscriptions.llsh@univ-orleans.fr

Mme Stéphanie HARDY

02 38 49 24 85

inscriptions.llsh@univ-orleans.fr

Scolarité pédagogique Licences - Bureau 121

Mme Françoise DAOUDI (LP Cartographie, Erasmus)

02 38 41 70 83

licences.llsh@univ-orleans.fr

M. Sylvain BIGOT (Lettres et LLCER)

02 38 41 73 28

licences.llsh@univ-orleans.fr

Mme Vanessa MARCHAND (LEA)

02 38 49 24 79

licences.llsh@univ-orleans.fr

Mme Valérie LETELLIER (SDL – Histoire, Géographie)

02 38 41 71 65

licences.llsh@univ-orleans.fr

Secrétariat pédagogique - Bureau 297

Mme Céline LECLERC (Lettres et Langues)

02 38 49 47 07

secretariatpedagogique.llsh@univ-orleans.fr

Mme Peguy LECUYER (sciences humaines et sociales)

02 38 49 47 01

secretariatpedagogique.llsh@univ-orleans.fr



La Bibliothèque Universitaire

02 38 41 71 85

Site web : <http://scd.univ-orleans.fr>

Site web de la BU LLSH : <http://scd.univ-orleans.fr/bu-lettres-langues-sciences-humaines>

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi ==> de 8h à 20h

Le samedi, la BU Droit-Economie-Gestion est ouverte de 9h30 à 16h30.

**ATTENTION : Les horaires varient en fonction des périodes de cours.
Consultez le calendrier annuel sur le site de la BU <http://scd.univ-orleans.fr/>**



Les collections de la BU LLSH couvrent les disciplines suivantes :

Beaux-Arts ; Géographie ; Histoire ; Langues ; Littératures ; Philosophie ; Psychologie ; Religions et Sciences sociales

Le **catalogue** de la BU est disponible sur le site web et répertorie l'ensemble de la documentation disponible : documents imprimés (livres, revues, etc.) et ressources numériques (revues et livres en ligne, bases de données, thèses, etc.).

La **documentation numérique** est accessible sur le campus et à distance 7 jours sur 7 et 24h sur 24 via le site web de la BU, rubrique « Explorer les ressources numériques ». L'identification se fait avec le compte ENT. Nos **fiches disciplines** permettent de s'orienter facilement dans l'offre de ressources numériques.

La BU LLSH propose aussi **des formations documentaires, des ateliers et le service d'aide à la recherche documentaire MICADO.**

N'hésitez pas à solliciter les bibliothécaires pour vous guider dans notre offre documentaire et de services.



Service audiovisuel et multimédia

Bureau 171

02 38 41 71 13

audiovisuel.multimedia.llsh@univ-orleans.fr

Le service audiovisuel est chargé :

De la gestion de la salle libre-service équipée de télévisions, de magnétoscopes, de lecteurs DVD

Du prêt de matériels pour la réalisation d'enquêtes et d'exposés (caméscopes, magnétophones,...)

La salle multimédia :

La salle multimédia est composée de postes informatiques, d'une imprimante laser noir et blanc.

Un accès gratuit à Internet (recherches pour exposés et rapports, revues de presse, inscription aux concours, recherche d'un emploi ou d'un stage, courriel).

Dès son inscription, tout étudiant possède une adresse électronique sur le :

<http://www.univ-orleans.fr/e-campus/>



Accompagnement du handicap

Bureau 297

enseignant : philippe.godiveau@univ-orleans.fr

administratif : secretariatpedagogique.llsh@univ-orleans.fr

Vous avez des difficultés temporaires ou permanentes liées à des troubles de la santé, à un handicap d'ordre sensoriel, moteur, psychologique, cognitif ou à une situation particulière (grossesse pathologique, hospitalisation...) ?

La Passerelle Handicap se met à votre disposition pour accompagner votre réussite :

- une équipe vous accueille, vous informe et vous accompagne dans la construction de vos projets de formation ;
- en relation avec l'ESEE et la SUJO, elle vous guide jusqu'à votre insertion professionnelle ;
- elle vous propose un lieu convivial d'échange et de travail équipé de postes informatiques et d'outils adaptés (ZoomText, Jaws, téléagrandisseur, machine à lire...).

Le Service Passerelle Handicap propose un soutien pour :



L'accès aux savoirs et aux diplômes :

aide aux études grâce aux contrats étudiants (preneur de notes, soutien pédagogique...);

aménagements des examens (secrétaire, majoration de temps, interprète...);

adaptation des documents pédagogiques (transcription braille, agrandissement...);

prêt de matériel spécialisé (ordinateurs, dictaphones...);



La vie étudiante :

aide aux déplacements et repas ;

accompagnement dans vos démarches administratives ;

aide à l'obtention de logements adaptés à proximité ;

accès aux pratiques culturelles, physiques et sportives ;

promotion de la participation à la vie associative : association Etudihand.

Des correspondants handicaps assurent le relais vers la Passerelle, dans chaque composante et antenne.

A l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines :

- le correspondant enseignant est Philippe Godiveau
- les correspondantes administratives sont Céline Leclerc et Peggy Lecuyer

Contactez-nous dès que possible pour que nous préparions ensemble votre rentrée !

**Passerelle Handicap – Pôle Vie Etudiante
Maison de l'Étudiant**

Rue de Tours – B.P. 6749
45067 Orléans Cedex 2

Tél : 02.38.41.71.76 / passerelle.handicap@univ-orleans.fr

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 (18h00 le vendredi)

www.univ-orleans.fr/handicap

Retrouvez l'actualité LLSH sur notre facebook

<https://www.facebook.com/collegium.llsh>

Bienvenue à l'Université d'Orléans



Tout savoir sur votre rentrée : www.univ-orleans.fr/rentree
 Assistance inscription universitaire : 02 38 41 70 86 ou assistance.inscription@univ-orleans.fr

UFR LLSH
 10 rue de Tours,
 45100 Orléans La Source